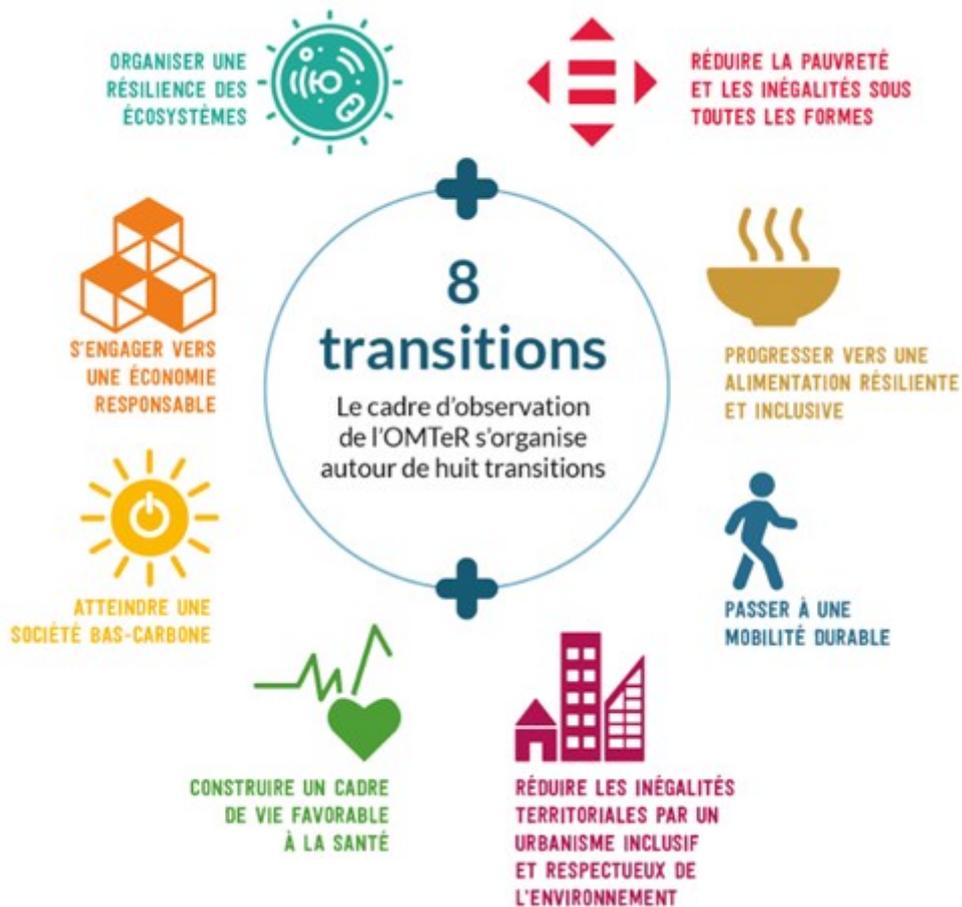




OBSERVATOIRE
METROPOLITAIN
DES TRANSITIONS
ET DE LA
RESILIENCE

FEVRIER 2024

Réduire la pauvreté et les
inégalités dans un contexte de
transition écologique





L'OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ET DE LA RÉSILIENCE

Un méthode collaborative pour étayer les transitions de la métropole

L'Observatoire métropolitain des transitions et de la résilience (OMTeR) est organisé autour des huit transitions de la démarche de résilience de la Métropole de Lyon. Pour chacune de ces transitions, il s'agit d'en comprendre les dynamiques, de mieux mettre en évidence les progrès et d'identifier les vulnérabilités qui leur sont sous-jacentes. Ce travail repose sur la définition, le calcul et la cartographie d'indicateurs et sur des analyses qualitatives produites aux échelles les plus pertinentes sur l'ensemble des huit transitions. Pour alimenter cette démarche, des ateliers collaboratifs ont été organisés mobilisant des équipes de la Métropole, de l'Agence d'urbanisme et des chercheurs issus des "veilleurs" de la Direction de la Prospective de la Métropole. Ils ont élaboré la définition de chaque transition, formulé les objectifs et sélectionné des indicateurs.

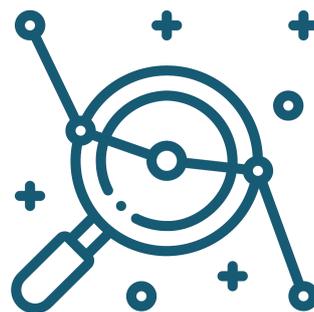
L'animation des ateliers s'est appuyée sur des carnets de travail préalablement établis par l'équipe OMTeR, dans lesquels des propositions ouvertes et organisées par séance permettaient de cadrer les réflexions. L'origine de ces propositions vient du recensement des grands enjeux territoriaux de la Métropole et de la synthèse de la littérature grise provenant de différentes sources.

Regroupés en équipes mixtes, les experts ont

produit une base de réflexion commune à partir de leurs différents points de vue. Les objectifs de ces ateliers consistaient à :

- établir des éléments de définition et une sémantique partagée pour chaque transition,
- recueillir la vision des experts sur les objectifs proposés en lien avec les grands enjeux des thématiques traitées et les orientations de la métropole,
- enrichir une liste d'indicateurs proposés par des indicateurs nouveaux voire innovants,
- favoriser les liens entre les experts, renforcer leur dialogue et initier de futures collaborations entre les différents partenaires.

Ce livrable constitue l'aboutissement de ces ateliers de travail, proposant la définition partagée de la transition, analysant les enjeux relatifs à cette transition et étayant cette analyse par le calcul, l'exploitation et la cartographie d'un ensemble réduit d'indicateurs pertinents.



Chiffres clés

16%

c'est le taux de pauvreté monétaire dans la métropole de Lyon

21 000

jeunes sans emploi non scolarisés dans la métropole de Lyon

11%

c'est la part des ménages en situation de précarité énergétique liée à la mobilité quotidienne en voiture

17,5

c'est le nombre d'années moyen nécessaires à un couple sans enfant pour acheter un T3 ou T4

29%

des habitants de la métropole habitent à plus de 300m d'un refuge intérieur ou extérieur potentiellement frais

83,7 ans

c'est l'espérance de vie à la naissance dans la métropole de Lyon

10%

des ménages métropolitains sont en situation de précarité énergétique liée au logement

Une méthode collaborative pour étayer les transitions de la métropole	3
Introduction : réduire la pauvreté et les inégalités dans un contexte de transition écologique	5
Partie 1	
Panorama de la pauvreté et des inégalités dans la métropole de Lyon	6
Une pauvreté d'abord présente dans l'Est et le Sud de la métropole	8
Une pauvreté plus intense au cœur de la métropole de Lyon	10
Jeunes sans emploi non scolarisés : la fracture Est-Ouest	12
La monoparentalité, un facteur d'accroissement du risque de pauvreté	14
Partie 2	
Pauvreté et inégalités dans un contexte de transition	18
Une accession à la propriété de plus en plus difficile pour les couples sans enfant	20
La géographie marquée des catégories socio-professionnelles	22
Travailleurs précaires : résider loin du centre engendre plus de trajets	24
Des ouvriers moins mobiles que les cadres pour aller au travail en voiture	26
Lutter contre la précarité alimentaire dans un contexte de transition	28
Partie 3 :	
Une géographie prioritaire des transitions pour une société plus juste et résiliente ?	30
L'accès inégal aux lieux refuges frais	32
65 000 ménages en précarité énergétique logement	34
Des grand-lyonnais qui vivent plus longtemps que la moyenne nationale	36
Médecins généralistes : une densité plus faible à l'Est qu'à l'Ouest	38
Réduire les inégalités dans la participation aux politiques publiques	40
Annexes	42

► Réduire la pauvreté et les inégalités dans un contexte de transition écologique

La nécessité d'articuler transition écologique et justice sociale est aujourd'hui un impératif. Au-delà de la seule lutte contre la pauvreté et les inégalités, qui est un fondamental de l'action publique, il s'agit de s'interroger sur la relation existante entre la précarité et la transition écologique. D'une part, les personnes les plus pauvres sont les premières concernées par la dégradation des conditions de vies liées aux changements en cours : il s'agit dès lors d'identifier et de réduire les inégalités liées à la transition écologique (inégalités environnementales). D'autre part, les mesures liées à la transition écologique peuvent aggraver les situations de pauvreté et d'inégalités : il s'agit dans ce cas de conduire la transition écologique afin d'éviter l'émergence d'un territoire à deux vitesses. La lutte contre la pauvreté multiforme et les inégalités constitue par ailleurs un enjeu de résilience, dans la mesure où les plus fragiles seront les plus impactés par la multiplication des chocs et stress à venir. L'objectif est de permettre à toutes les personnes vulnérables, et en particulier les plus pauvres, de disposer des capacités pour subvenir à leurs besoins vitaux et essentiels : se loger, se déplacer, mais aussi accéder à la vie sociale et culturelle, participer à la vie démocratique, etc.

Lutter contre la précarité et les inégalités dans une période où les impératifs de transition environnementale s'imposent suppose dans un premier temps de connaître où et comment se manifeste la pauvreté dans le territoire. Il faut ensuite s'interroger sur les risques que font peser les transitions sur les plus précaires, pour mieux les maîtriser et transformer les contraintes de la transition en possibles opportunités pour réduire la pauvreté et les inégalités.

Ces trois problématiques (connaître la pauvreté ; connaître les risques que font peser les transitions ; transformer les contraintes en opportunités) sont le fruit des réflexions conduites à l'occasion d'un atelier composé d'agents de la Métropole de Lyon, de chercheurs issus des « veilleurs » de la direction de la prospective et du dialogue public de la Métropole (DPDP) et de spécialistes thématiques de l'agence d'urbanisme. Ils ont travaillé sur la confrontation des enjeux de pauvreté et d'inégalités dans un contexte de transition, et se sont questionnés sur la manière dont la transition peut être à la fois accessible et acceptée par tous.

Chaque objectif est éclairé par un indicateur cartographié puis analysé. La réflexion se

structure autour d'indicateurs et de chiffres clés pour mieux saisir les enjeux et la dynamique de transition dans une logique synthétique et transversale. Face à la complexité des mutations en cours, la volonté de l'OMTeR de synthétiser les enjeux en un indicateur unique présente parfois des limites, mais cette publication n'a pas vocation à explorer de manière exhaustive la question de la pauvreté dans le territoire : c'est l'objet de [l'observatoire métropolitain des solidarités](#), hébergé par l'agence d'urbanisme.

Ce dernier a d'ailleurs participé à l'élaboration des indicateurs présentés dans ce document, en questionnant sa propre expertise dans l'observation des solidarités à travers le prisme des enjeux de transition et de résilience mis en lumière par l'atelier.

Les indicateurs retenus permettent de positionner la métropole de Lyon, notamment vis-à-vis d'autres territoires comparables, mais aussi de mettre en perspective la dynamique de transition en cours dans le territoire. Ces analyses permettent d'éclairer les enjeux de la transition et de pauvreté. Le travail réalisé avec les groupes d'experts permet enfin de tracer plusieurs pistes d'actions pour accélérer cette transition.

► Partie 1 : Panorama de la pauvreté et des inégalités dans la métropole de Lyon

16%

c'est le taux de pauvreté dans la métropole de Lyon en 2020

20,6%

c'est le taux d'intensité de la pauvreté dans la métropole de Lyon en 2020

21 000

jeunes sans emploi non scolarisés en 2019 dans la métropole de Lyon

28%

des familles monoparentales sont sous le taux de pauvreté dans le territoire en 2020



► Une pauvreté davantage présente dans l'Est et le Sud de la métropole

Le dérèglement écologique et ses effets se conjuguent avec des fragilités déjà existantes dans notre territoire, et peuvent aggraver les inégalités actuelles. Hausse des prix, nouvelles obligations réglementaires ou fiscales, adaptations climatiques : les plus précaires sont vulnérables face aux conséquences des transitions. La ques-

tion du partage du coût économique et social de ces transitions se pose, surtout dans la mesure où les plus précaires contribuent souvent moins au dérèglement climatique que les plus riches. Les transitions ne doivent pas fragiliser les plus pauvres, ni réduire la capacité de résilience du territoire.

Indicateur

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (on privilégie généralement le seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie) qui était de 1 120€ par mois en 2020

16%

c'est le taux de pauvreté dans la métropole de Lyon*

Pourquoi observer le taux de pauvreté monétaire ?

Le taux de pauvreté monétaire est l'un des outils les plus utilisés pour mesurer la pauvreté. Il permet d'observer une pauvreté générale, et traduit un manque de moyens pour se procurer des biens ou des services. Les revenus sont aussi un critère d'accès à différentes aides sociales qui ciblent les plus pauvres. Bien que la pauvreté soit multidimensionnelle, la dimension monétaire est une clé d'entrée incontournable : elle a un impact sur la capacité des ménages à faire face aux aléas et à leur capacité d'adaptation aux impératifs de transition.

Un taux de pauvreté local supérieur au niveau national

Le taux de pauvreté dans la métropole de Lyon est de 16% en 2020. C'est bien supérieur au niveau national (13,9%). Ce taux est souvent plus élevé dans les grandes métropoles. Parmi les douze métropoles de plus de 400 000 habitants, celle de Lyon affiche un taux relativement bas par rapport aux autres : elle a le cinquième taux le plus faible.

Une pauvreté inégalement répartie dans le territoire

Le taux de pauvreté monétaire est plus fort à l'Est et au Sud de la métropole. L'analyse par Quartiers Iris (carte ci-contre) met en avant de fortes disparités d'un quartier à l'autre, ainsi qu'une importante concentration de pauvreté dans certaines communes (Saint-Fons, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Vénissieux...). Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs pris en compte pour définir les quartiers politique de la ville (QPV) : c'est donc dans ces communes, qui comptent de nombreux quartiers Iris au taux de pauvreté élevé, que l'on compte le plus de QPV.

Plusieurs communes de l'Ouest et du Nord de l'agglomération sont couvertes par le secret statistique, car peu de ménages sont concernés.

On peut néanmoins mettre cet indicateur en perspective avec le revenu médian par commune. Sur les 20 communes au revenu médian le plus élevé, 15 sont situées dans les conférences des maires Ouest Nord et Val d'Yzeron. En creux, ces indicateurs montrent une fracture monétaire Nord-Ouest / Sud-Est au sein de la métropole de Lyon.

Hausse du taux de pauvreté entre 2015 et 2020

Entre 2015 et 2020, le taux de pauvreté est en hausse (+ 0,3 point) dans la métropole de Lyon. Mais cette stabilité cache d'importantes disparités au sein du territoire.

Cette hausse se constate dans plus de la moitié des communes de la métropole (33 sur 59). C'est à Feyzin qu'il augmente le plus (+ 3,9 points), ainsi que dans plusieurs communes de l'Ouest et du Nord de l'agglomération (Saint-Cyr-au-Mont-d'Or + 1,9, Chassieu + 1,8, Dardilly + 1,3). C'est à Albigny-sur-Saône qu'il baisse le plus (- 3,0 points).

Dans l'Est, de nombreux quartiers Iris de Vénissieux voient leur taux de pauvreté augmenter de près de 5 points entre 2015 et 2020 (Armstrong, Charles Perrault, Ernest Renan). A la Cordière (Saint-Priest), le taux est en hausse de 9 points sur la période.

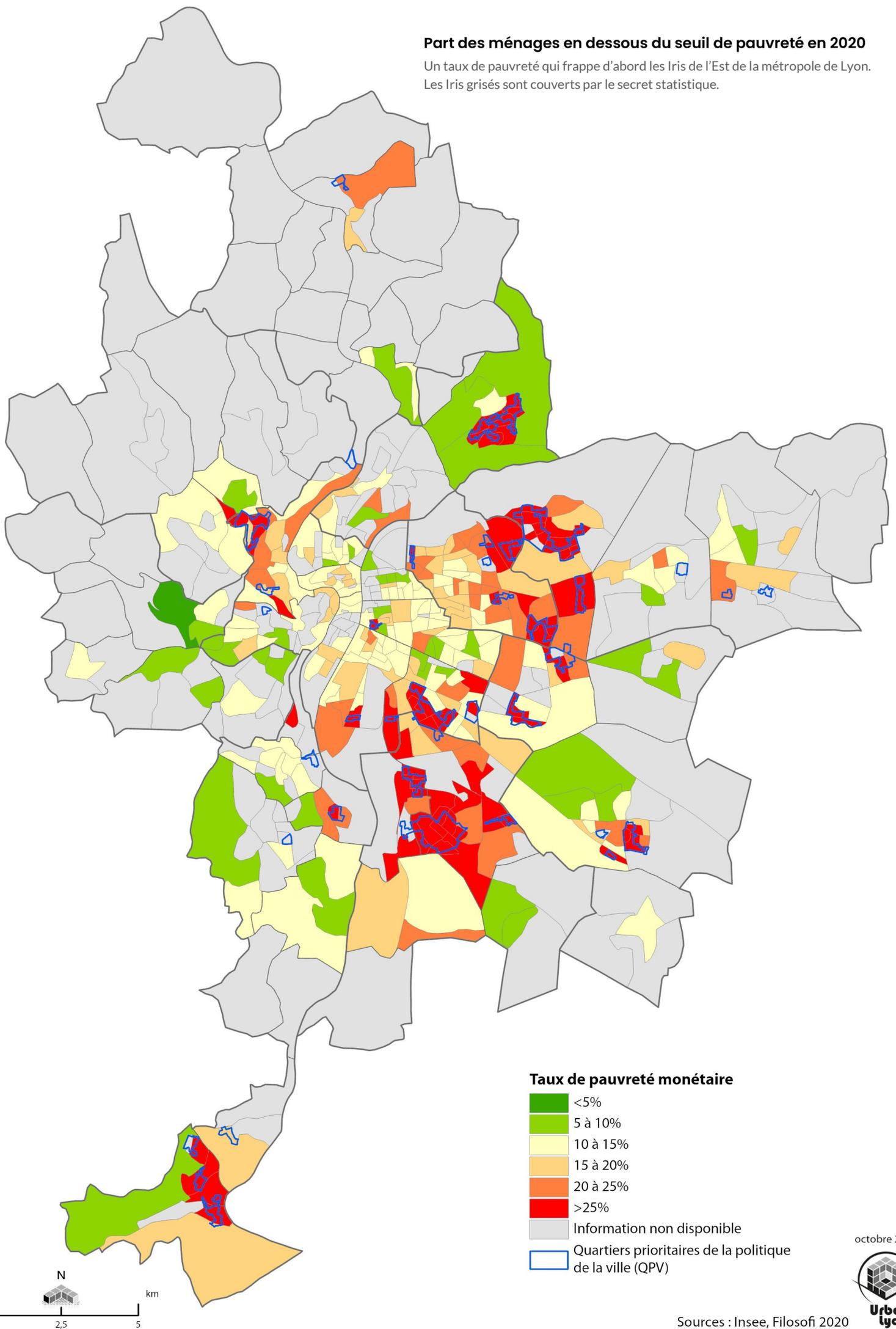
Les dix communes de la métropole de Lyon où le taux de pauvreté est le plus important en 2020

	2020	2015
Saint-Fons	31%	30%
Vaulx-en-Velin	31%	33%
Vénissieux	31%	31%
Givors	29%	28%
Rillieux-la-Pape	23%	23%
Lyon 8e Arrondissement	21%	21%
Pierre-Bénite	20%	19%
Lyon 9e Arrondissement	20%	21%
Villeurbanne	20%	20%
Bron	19%	20%

*Source : Insee, Filosofi 2020

Part des ménages en dessous du seuil de pauvreté en 2020

Un taux de pauvreté qui frappe d'abord les Iris de l'Est de la métropole de Lyon.
Les Iris grisés sont couverts par le secret statistique.



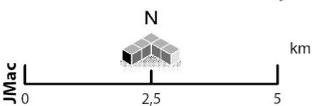
Taux de pauvreté monétaire

- <5%
- 5 à 10%
- 10 à 15%
- 15 à 20%
- 20 à 25%
- >25%
- Information non disponible
- Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

octobre 2023



Sources : Insee, Filosofi 2020



Une pauvreté plus intense au cœur de la métropole de Lyon

Indicateur

L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté.

20,6%

c'est le taux d'intensité de la pauvreté dans la métropole de Lyon*

La pauvreté est multifacette et le terme ne permet pas à lui seul de cerner les différentes formes de la précarité. Différentes pauvretés existent et avec elles, différents types de privations matérielles ou sociales. Certains ménages sont dans la grande pauvreté, une expression définie pour la première fois en 2023 par l'Insee et qui permet de tenir compte à la fois des revenus et des conditions de vie des ménages. Plus la pauvreté est intense, plus les privations sont

fortes. Les ménages concernés mettent plus longtemps à sortir de cette situation, et cumulent plus de difficultés. Il paraît difficile de faire reposer l'effort de transition sur des ménages qui éprouvent déjà des difficultés majeures pour chauffer leur logement ou acheter des vêtements neufs. Il est donc important de mieux connaître cette population pour mieux l'accompagner.

Pourquoi observer l'intensité de la pauvreté ?

L'intensité de la pauvreté affine le taux de pauvreté en comparant le seuil au-dessous duquel les ménages passent sous le taux de pauvreté (1 120€ par mois pour une personne seule en 2020) et leurs revenus moyens. Il permet de mettre en évidence les écarts de revenus au sein même de la population pauvre. Un taux de 10% signifie que le revenu médian de la population pauvre est 10% inférieur au seuil de pauvreté. Cette pauvreté intense accentue la vulnérabilité des populations et diminue leur capacité à faire face à des crises ou des chocs..

Une pauvreté plus intense dans toutes les grandes métropoles

La métropole de Lyon affiche un taux d'intensité de la pauvreté de 20,6% en 2020. Si ce taux est au-dessus du niveau national (14,4%) ou régional (12,7%), il est dans la moyenne des autres grandes métropoles françaises.

Une pauvreté intense dans le centre et moins dans l'est du territoire

La pauvreté se concentre dans le centre de la métropole. Sur les dix territoires (communes ou arrondissements) où elle est le plus intense, six sont des arrondissements de Lyon. C'est moins le cas pour Villeurbanne avec une intensité de la pauvreté à 21,5%.

A l'inverse, les communes de l'Est de la métropole affichent une intensité plutôt faible : 16,4% à Corbas, 17,1% à Jonage ou encore 17,6% à Saint-Priest. C'est à Limonest que l'intensité de la pauvreté est la plus faible (15,5%).

Une intensité forte malgré de faibles taux de pauvreté

On observe une intensité de la pauvreté forte dans des communes où le taux de pauvreté est pourtant faible. C'est le cas à Couzon-au-Mont-d'Or (taux de pauvreté de 9%, mais intensité de 27%), à Collonges-au-Mont-d'Or (6% contre 26%) ou encore dans le 6e arrondissement de Lyon (9% contre 26%).

On retrouve cette tendance (peu de précaires en volume, mais une pauvreté intense) dans plusieurs territoires où les revenus sont importants, notamment en région parisienne (Neuilly-sur-Seine, Paris...).

A l'inverse, les communes où le taux de pauvreté est le plus fort ne sont pas celles où l'intensité de la pauvreté est la plus forte : c'est le cas à Vénissieux ou à Vaulx-en-Velin (taux de pauvreté de 31% mais intensité de la pauvreté à 20,2%).

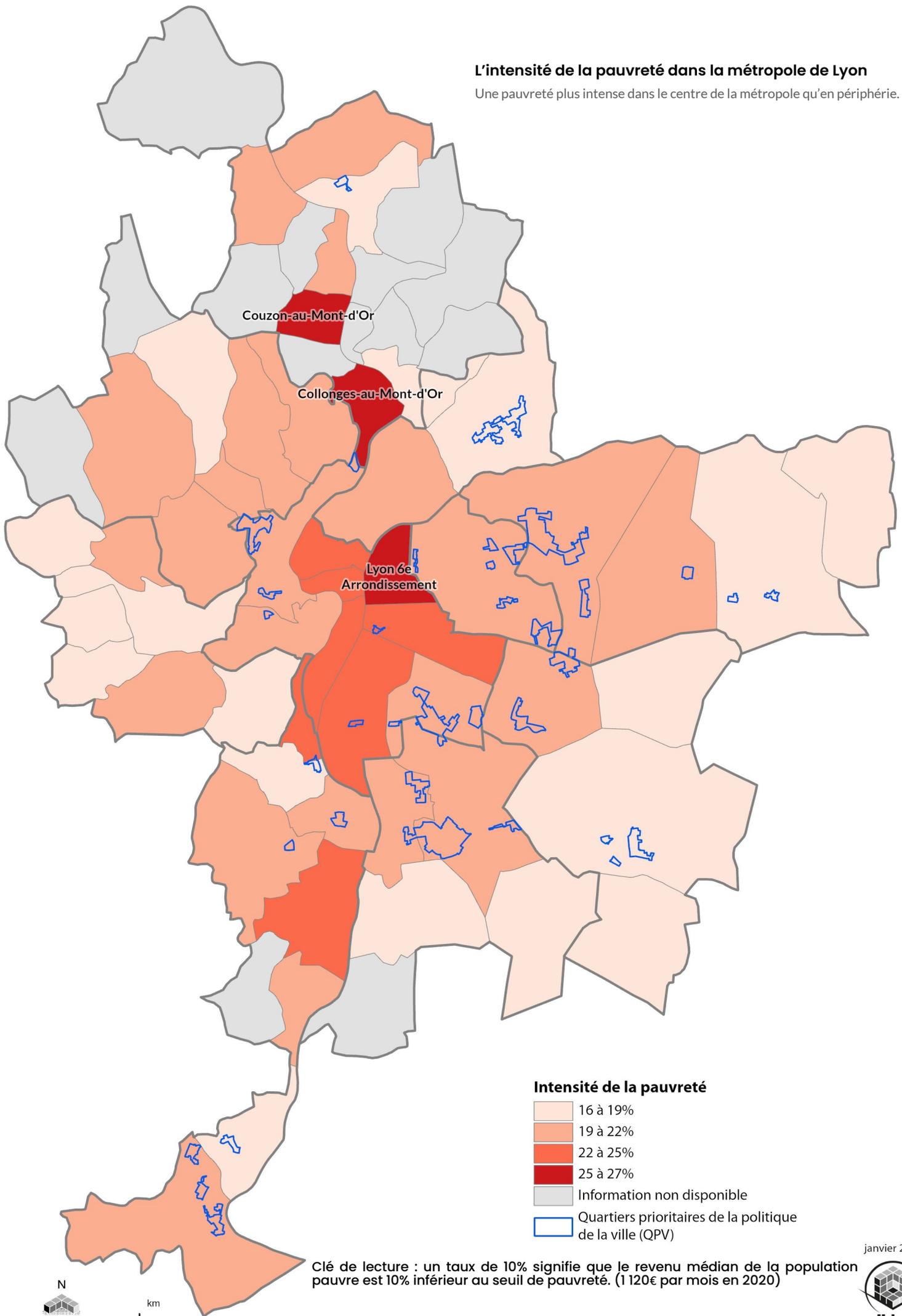
Les dix communes de la métropole de Lyon où l'intensité de la pauvreté est la plus importante

Couzon-au-Mont-d'Or	27%
Collonges-au-Mont-d'Or	26%
Lyon 6e Arrondissement	26%
Irigny	24%
Lyon 7e Arrondissement	24%
Lyon 2e Arrondissement	24%
Lyon 1er Arrondissement	23%
La Mulatière	23%
Lyon 4e Arrondissement	23%
Lyon 3e Arrondissement	23%

*Source : Insee, Filosofi 2020

L'intensité de la pauvreté dans la métropole de Lyon

Une pauvreté plus intense dans le centre de la métropole qu'en périphérie.





Jeunes sans emploi non scolarisés : la fracture Est-Ouest

Indicateur

Les jeunes sans emploi non scolarisés (ou Neets) sont les personnes de 18 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni en stage, ni en apprentissage ou en formation.

La pauvreté frappe différemment les plus jeunes et les plus âgés. Les plus jeunes sont plus susceptibles de connaître une situation de pauvreté monétaire : à l'échelle nationale, une personne pauvre sur deux a moins de 30 ans en 2022 et le taux de pauvreté chez les jeunes est deux fois supérieur à la moyenne nationale*. Si les écarts locaux sont moins importants, la pauvreté chez les jeunes reste un sujet pour une génération qui craint de connaître une existence moins

aisée que les précédentes. Il faut aussi questionner la capacité de ces jeunes à sortir de cette pauvreté : le niveau de diplôme devient alors un facteur important. 80% des personnes sous le seuil de pauvreté en France ont un niveau bac*. La résilience des populations face aux chocs futurs se prépare donc dès aujourd'hui en accompagnant les plus jeunes à sortir de la pauvreté via l'emploi ou la formation.

Pourquoi observer les jeunes sans emploi non scolarisés ?

Les inégalités liées à l'âge sont importantes et les jeunes sont les moins favorisés. Le fait de n'avoir ni emploi ni formation traduit des difficultés d'insertion chez les jeunes. Cette population est menacée de pauvreté voire d'isolement social dans certains cas. Cette situation peut perdurer et causer d'autres problématiques : report de l'autonomie financière, de la décohabitation du foyer parental, ou encore revenus structurellement faibles tout au long de la vie.

Un taux en baisse et en dessous de la moyenne des métropoles comparables

Avec 12,1% de jeunes sans emploi non scolarisés en 2019 (soit près de 21 000 personnes), le territoire est en dessous de la moyenne des autres métropoles (19,8% dans celle de Marseille, 14,1% à Paris ou 16% à Lille), au même niveau que les métropoles de Bordeaux ou Nantes.

Cette population a été fortement touchée par la crise du début des années 2010, mais la situation locale s'est améliorée depuis 2013 (- 0,9% points en 2019). En revanche, le territoire n'a toujours pas retrouvé sa situation d'avant crise (+ 0,4 points depuis 2008). Les chiffres locaux les plus récents datent de 2019 et n'intègrent pas la crise sanitaire, qui a pourtant largement frappé cette population et s'est traduite par une hausse nationale du taux des jeunes sans emploi non scolarisés.

Une fracture interne au territoire, entre le centre-Ouest et la périphérie-Est

Le taux de jeunes sans emploi non scolarisés varie fortement à l'intérieur du territoire. On observe des taux très importants dans certaines communes de l'Est et du Sud de l'agglomération : 35,5% à Corbas, 32,8% à Saint-Fons ou encore 28% à Givors.

A l'inverse, ce taux est faible dans le centre et l'Ouest du territoire, avec des taux de 1,9% à Poleymieux-au-Mont-d'Or, 6,2% à Lissieu ou

encore 7,8% à Lyon.

Néanmoins, ce taux est en hausse dans plusieurs de ces territoires entre 2013 et 2019, même s'il reflète des cohortes assez faibles (quelques dizaines de jeunes) : +4,9 points à Marcy-l'Etoile, +3,9 points à Albigny-sur-Saône ou +3,1 points à Neuville-sur-Saône.

Mieux accompagner les jeunes vers l'emploi ou la formation

Un meilleur accompagnement de ces jeunes suppose une étape préalable de repérage de ces personnes en difficulté d'insertion qui ne sont pas nécessairement suivies par un service public de l'emploi.

Afin d'éviter un décrochage susceptible de les suivre tout au long de leur vie, il faut améliorer l'accompagnement de ces jeunes vers une formation, un emploi, un stage ou encore vers des solutions d'apprentissage qui se développent ces dernières années.

L'accompagnement vers une formation ou vers l'insertion professionnelle peut être complétée d'une aide financière pour accompagner ces populations parfois fragiles (mères éloignées du marché du travail, jeune diplômé sans droit au chômage, personnes sans diplôme...) à faire face aux difficultés matérielles constituant un frein à l'insertion. C'est la raison d'être du revenu de solidarité jeunes mis en place par la Métropole de Lyon depuis 2021.

21 000

jeunes sans emploi non scolarisés en 2019 dans la métropole de Lyon**

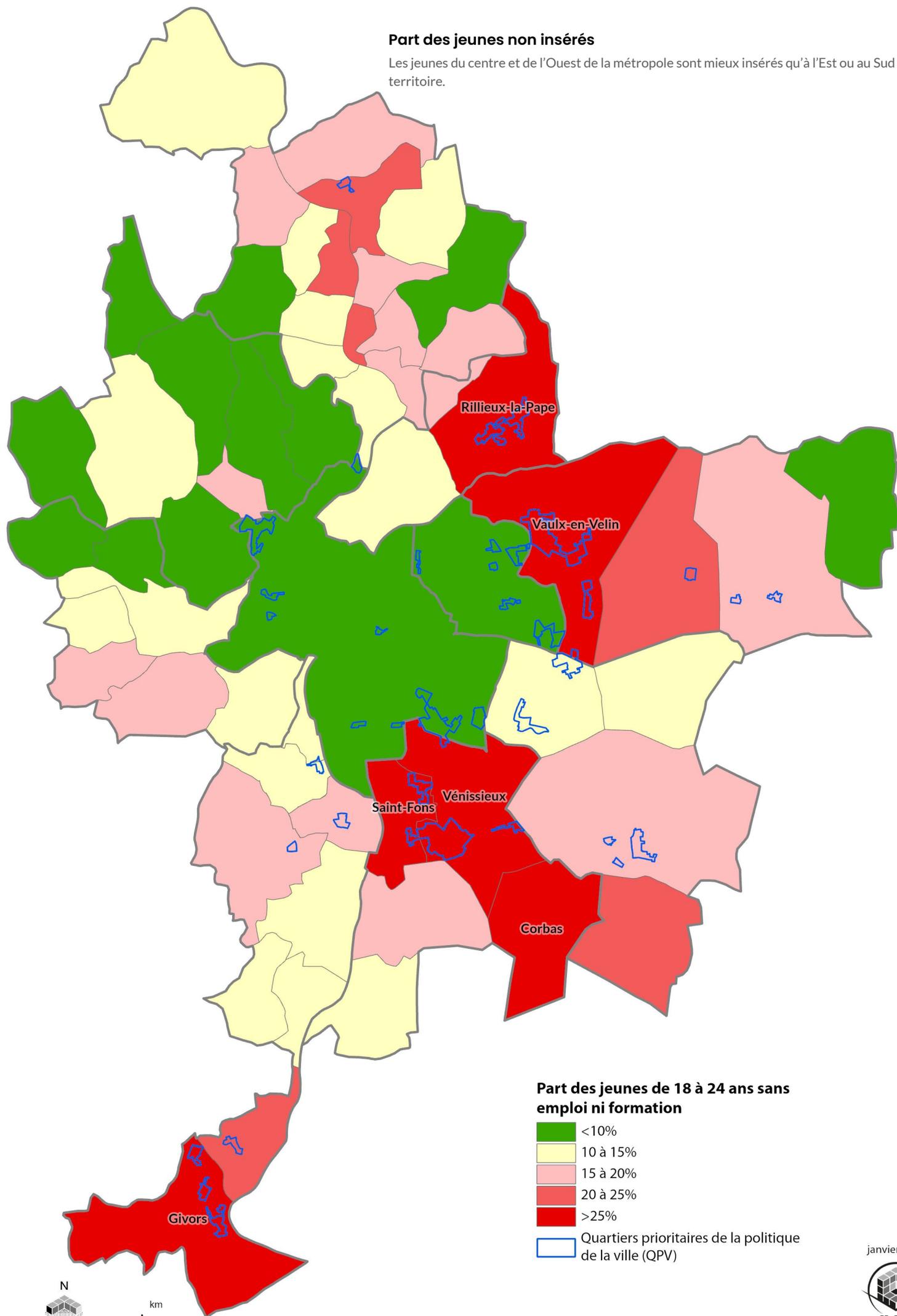
Sources :

*Observatoire des inégalités

**Insee, RP 2019

Part des jeunes non insérés

Les jeunes du centre et de l'Ouest de la métropole sont mieux insérés qu'à l'Est ou au Sud du territoire.



janvier 2024



La monoparentalité, un facteur d'accroissement du risque de pauvreté

Indicateur

Taux de pauvreté des familles monoparentales : pourcentage des ménages avec enfant et un seul parent dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté à 60% du niveau de vie médian.

28,1%

des familles monoparentales sont sous le taux de pauvreté dans le territoire

La monoparentalité produit des situations complexes à la fois pour les parents et pour les enfants, qui peuvent se traduire par une précarité accrue. Par définition, un ménage monoparental n'a qu'un revenu et évolue dans une situation où certaines dépenses (logement, énergie...) ne peuvent pas être mutualisées. La monoparentalité renforce aussi les problématiques de garde d'enfants et complique la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Ces

éléments peuvent réduire l'intensité du travail (recours au temps partiel, renoncement à l'emploi...) et avoir un impact important sur le niveau de vie du ménage.

Les enfants de familles monoparentales sont plus exposés aux situations de pauvreté à l'âge adulte. La résilience d'un territoire face aux changements à venir suppose d'enrayer la reproduction de l'exclusion sociale.

Pourquoi observer le taux de pauvreté des familles monoparentales ?

D'une part, la monoparentalité est l'un des facteurs aggravant le risque de précarité. D'autre part, la pauvreté est multiforme et dépend de plusieurs dimensions, y compris du genre. Observer la pauvreté des familles monoparentales, c'est aussi observer la précarité liée au genre, puisque près de 84% des familles monoparentales du territoire sont composées de femmes seules avec enfant(s)

Un taux de pauvreté supérieur dans les familles monoparentales

Avec un taux de pauvreté de 28,1%, les familles monoparentales sont plus exposées à la précarité que le reste de la population métropolitaine (16%). La situation est légèrement meilleure dans le territoire que dans les autres métropoles comparables qui affichent un taux de pauvreté moyen de 29,2% chez les familles monoparentales. C'est aussi un taux très proche du niveau national (28,2%) mais supérieur au niveau régional (25,7%).

L'intensité de la pauvreté (voir définition page 10) est plus faible chez les familles monoparentales (19,8%) que dans le reste de la population pauvre (20,6%). Cet écart s'explique avant tout par les transferts sociaux qui permettent en partie de réduire la fracture avec le reste de la population**. Cet indicateur se situe dans la moyenne nationale et dans celle des métropoles comparables, mais est légèrement moins favorable que la situation régionale (19,4%).

Des familles monoparentales plus pauvres à l'Est et dans le Sud de l'agglomération

Avec des taux de pauvreté qui dépassent les 40%, c'est à l'Est et au Sud de l'agglomération que l'on retrouve le plus de familles monoparentales pauvres, notamment à Saint-Fons (45%), Vaulx-en-Velin (44%), Vénissieux (44%) et Givors (43%).

A l'inverse, les taux les plus faibles se retrouvent plutôt à l'Ouest et au Nord du territoire, notamment à Tassin-la-Demi-Lune (19%), Francheville ou Sainte-Foy-lès-Lyon (chacune 20%).

Lutter contre le risque de pauvreté lié à la monoparentalité

Les prestations financières demeurent un outil important dans la lutte contre la pauvreté. Néanmoins, d'autres leviers peuvent être utilisés pour lutter contre la pauvreté dans cette catégorie de population et contre la reproduction de cette précarité.

L'accompagnement social et l'accès aux services publics spécifiques (services sociaux, service public de l'emploi...) permet de mieux accompagner les familles monoparentales. De même, l'accessibilité des modes de garde et plus largement des dispositifs de soutien à la parentalité sont des outils importants pour soutenir les familles les plus précaires. Ces dispositifs peuvent viser à la fois le soutien aux parents et le développement des enfants.

Plus largement, les difficultés liées à la monoparentalité entraînent des situations de non-recours aux droits plus fréquentes, accentuées par la fracture numérique et la fermeture des guichets***.

Sources :

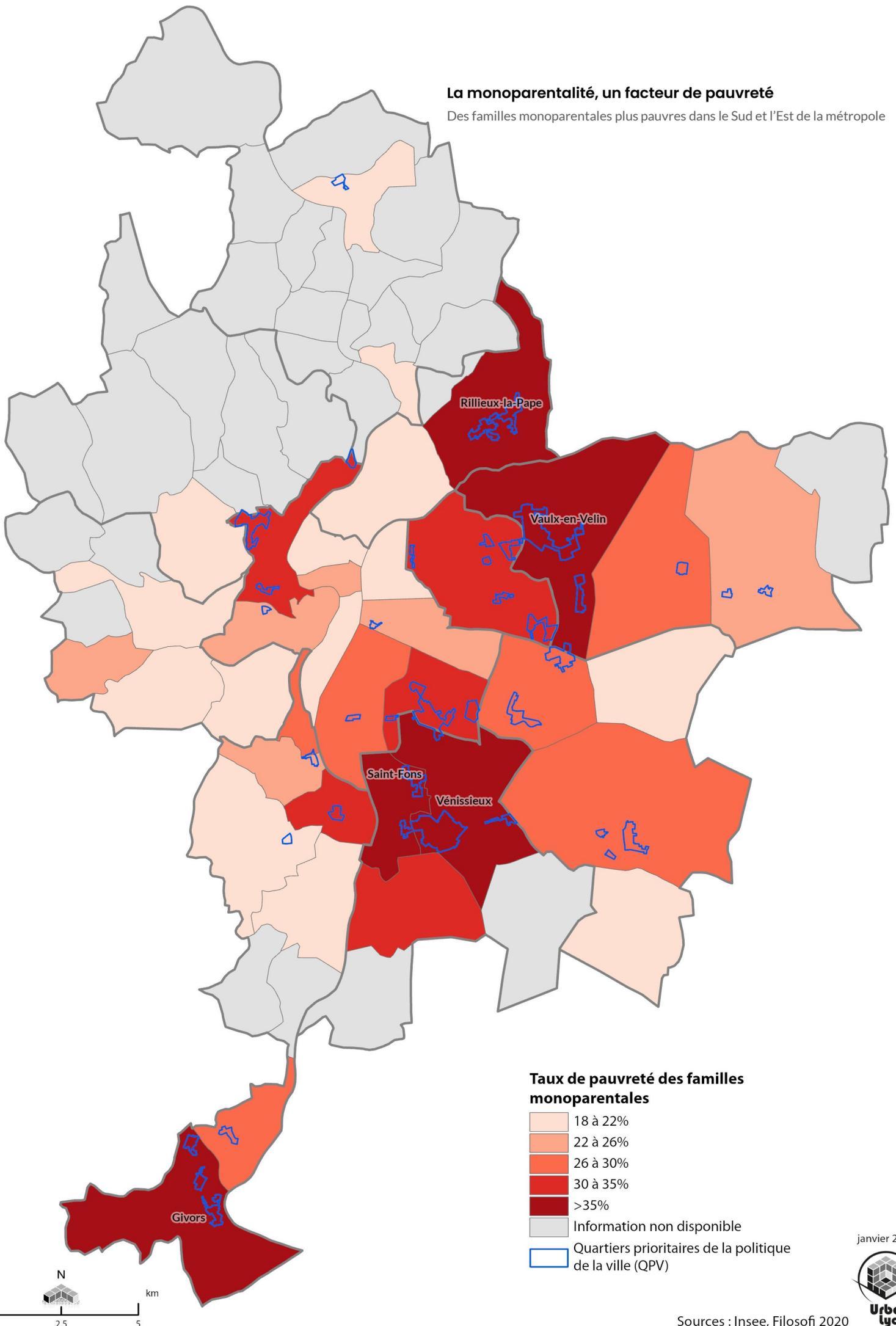
*Insee, RP 2020

**Insee Analyses, 7 novembre 2019

***Lutter contre la pauvreté des familles et des enfants, France Stratégie, 2018

La monoparentalité, un facteur de pauvreté

Des familles monoparentales plus pauvres dans le Sud et l'Est de la métropole



► Partie 2 : Pauvreté et inégalités dans un contexte de transition

Vers un territoire à deux vitesses ?

11%

c'est la part des ménages en situation de précarité énergétique liée à la mobilité quotidienne en voiture dans la métropole de Lyon en 2018

17,5

c'est le nombre moyen d'années nécessaires à un couple sans enfant pour acheter un T3 ou T4 dans la métropole de Lyon (+1,8 année depuis 2015) en 2020

28%

des cadres et des ouvriers du territoire devraient changer de quartier si l'on voulait obtenir une répartition homogène de cette CSP dans tout le territoire en 2018

8,5 km

c'est la distance domicile-travail quotidienne moyenne en 2019



éelos



venues
ord!





Des inégalités importantes dans les dépenses liées à la voiture

Indicateur

Ménages en situation de précarité liée à la mobilité quotidienne en voiture : ménages sous le 3ème décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le carburant de la mobilité quotidienne sont supérieures à un seuil de 4,5% des revenus*

11%

c'est la part des ménages en situation de précarité énergétique liée à la mobilité quotidienne en voiture dans la métropole de Lyon en 2020, soit plus de 72 000 ménages*

La mobilité est un enjeu de transition fort, à la fois pour des questions d'émissions de gaz à effet de serre, de pollution et de justice sociale. Certains habitants de territoires mal desservis par les transports en commun, travaillant en horaires décalés ou trop éloignés des bassins de vie et d'emploi connaissent une forte dé-

Pourquoi observer la part des ménages en situation de précarité liée à la mobilité quotidienne en voiture ?

Plus d'un grand-lyonnais sur deux prend sa voiture pour aller travailler**. Dans un contexte de raréfaction des ressources pétrolières et d'incitations à changer son véhicule pour un modèle moins polluant, il paraît primordial de mieux connaître les ménages qui connaissent déjà des difficultés pour se déplacer au quotidien avec leur voiture.

Une précarité relativement faible par rapport aux grandes métropoles

Avec 11% des ménages en situation de précarité énergétique liée à la mobilité quotidienne en voiture (soit 72 500 ménages), la métropole de Lyon est dans une situation plus favorable que la plupart des grandes métropoles françaises. Seule la métropole du Grand Paris affiche un taux plus bas (6%). Plusieurs autres affichent un taux supérieur, comme celles de Rennes et Rouen (15%), Montpellier, Toulouse, Nantes ou Bordeaux (14%). Ce taux est de 13,7% en France métropolitaine.

De fortes disparités au sein du territoire

Les communes de la périphérie sont les plus touchées par ce type de précarité. On retrouve à Mions et à Poleymieux-au-Mont-d'Or les dépenses de carburant liées à la mobilité quotidienne les plus importantes (près de 2 100€ par an). Grâce à des revenus suffisants, ces dépenses pèsent assez peu dans le budget des familles et le taux de précarité-mobilité reste en dessous de la moyenne métropolitaine (respectivement 9% et 8% des ménages). C'est à Marcy-l'Etoile (19%), Grigny (18%), Neuville-sur-Saône et Sathonay-Camp (17%) que les taux de ménages en situation de précarité liée à la mobilité quotidienne en voiture sont les plus élevés. Les territoires les moins touchés par ce phénomène sont le Val de Saône (6% à Sathonay-Village, 7% à Cailloux-sur-Fontaines), Ouest-Nord (7% à Saint-Didier-au-Mont-d'Or et à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or) et Lyon (7% dans les 1^{er}, 4^e et 6^e arrondissements de Lyon).

pendance à la voiture qui peut être source de précarité. Cette dernière peut causer des renoncements à prendre un emploi, à obtenir un rendez-vous médical ou à visiter un proche, en particulier chez les ménages les plus vulnérables.

Une analyse infra-communale de cette précarité permet de mettre en avant de fortes disparités de situations au sein même des communes de la métropole. Ainsi, les quartiers prioritaires sont largement frappés par ce phénomène et certains Iris affichent des taux de précarité très importants. C'est notamment le cas dans le quartier de Croix-Luizet-Ouest avec un taux de précarité qui atteint 32%, dans le quartier Ferdinand-Buisson Eglise à Bron avec un taux à 31%, ou encore à La Doua (Villeurbanne, 29%) et à Rockefeller-La Buire (Lyon 8^e, 27%).

A l'inverse, la part de ménages en situation de précarité liée à la mobilité quotidienne en voiture est faible dans certains quartiers Iris, comme dans celui de Balmont le Fort (Lyon 9^e; 4%) ou Droit de l'Homme (Villeurbanne, 5%).

De nécessaires alternatives à développer

Le développement de mobilités alternatives permet de réduire la dépendance à la voiture et la précarité qui peut en découler. Marche à pied, vélo, transports en commun, covoiturage : la plupart des alternatives sont à la fois moins coûteuses pour le ménage et moins émettrices de pollutions et de gaz à effet de serre. Pour les rendre plus attractives, il convient de travailler sur plusieurs dimensions : la sécurité, la fiabilité, la fréquence et le temps de trajet correspondant.

Voir [notre publication Passer à une mobilité durable \(2022\)](#).

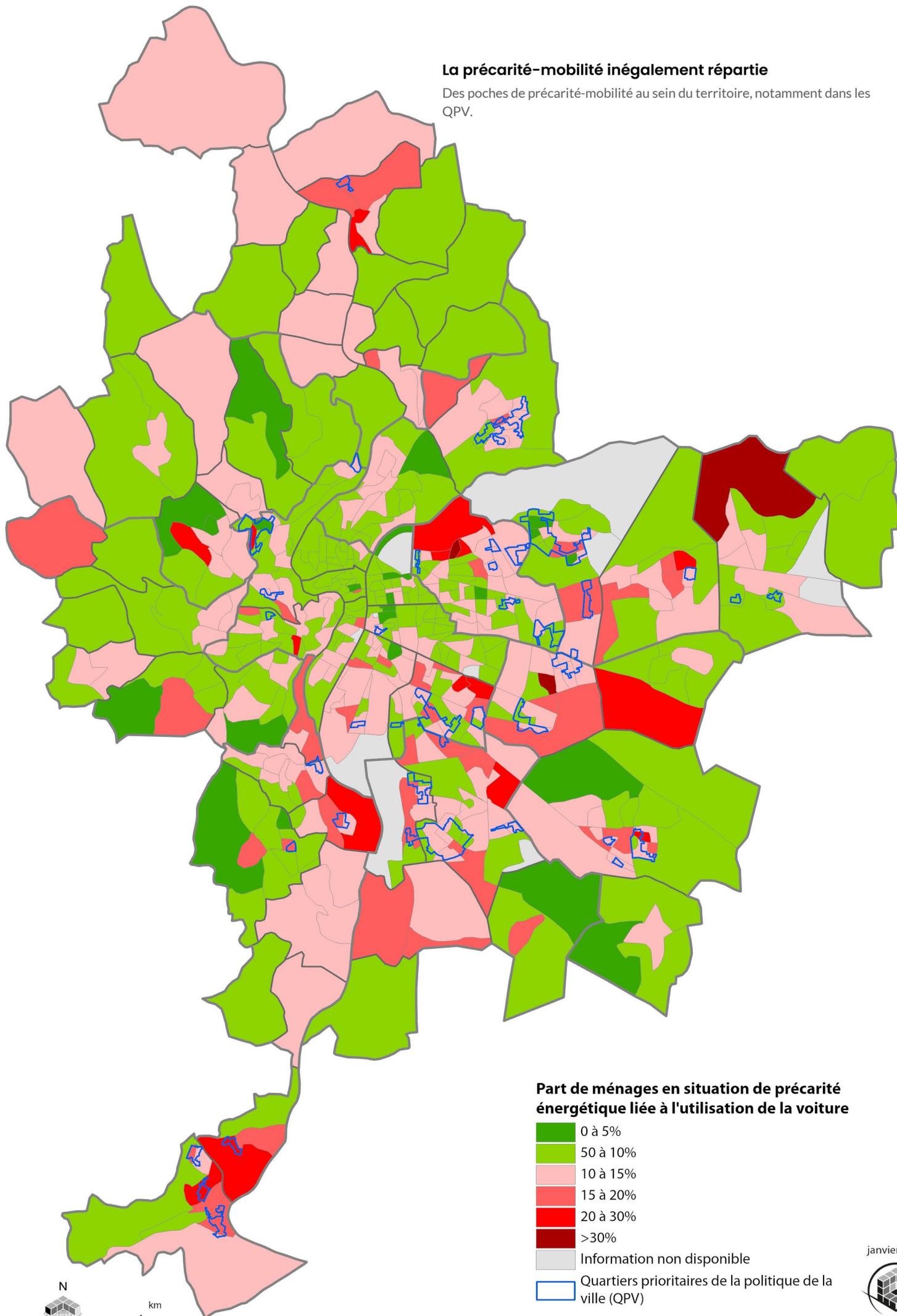
Sources :

*ONPE, 2018

**Passer à une mobilité durable, Omter, 2022

La précarité-mobilité inégalement répartie

Des poches de précarité-mobilité au sein du territoire, notamment dans les QPV.



janvier 2024



Sources : ONPE 2018

► Une accession à la propriété de plus en plus difficile pour les couples sans enfant

Indicateur

L'indicateur présenté estime le temps nécessaire à l'achat d'un T3/T4 pour un couple sans enfant, en faisant l'hypothèse qu'il accède à la propriété sans apport et qu'il y consacre un tiers de son revenu comme prévu réglementairement.

L'indicateur compare le revenu médian communal pour ce type de ménage, avec le prix médian constaté pour les T3 et les T4. Il fait l'hypothèse que le ménage reste dans la même commune.

17,5

c'est le nombre moyen d'années nécessaires à un couple sans enfant pour acheter un T3 ou T4 dans la métropole de Lyon (21,8 ans pour acheter une maison)

L'inflation immobilière constatée cette dernière décennie est la source d'inégalités sociales et intergénérationnelles importantes. Cette situation cause différentes problématiques dans le territoire : aggravation du mal logement, manque de mobilité des ménages ou retard dans l'accès à la propriété. La métropole est particulièrement sensible à cette problématique dans un contexte

Pourquoi observer le nombre d'années nécessaires à l'achat d'un T3/T4 ?

Le logement est un besoin fondamental pour tous les ménages, ainsi qu'un facteur de précarité et d'inégalités important. La part des revenus consacrée au logement est plus importante chez les plus modestes que chez les plus aisés. Étudier la capacité des jeunes ménages à accéder à la propriété, c'est en creux, s'intéresser à leur capacité de résilience face aux enjeux de demain (performance énergétique du logement, proximité avec le lieu de travail et le bassin de vie...)

Des prix qui augmentent plus vite que les revenus dans la métropole

Le nombre d'années médian pour qu'un couple sans enfant achète un T3 ou un T4 dans la métropole de Lyon était de 17,5 années en 2020, sans apport et en y consacrant un tiers de son revenu. Cette durée a augmenté de presque deux ans depuis 2015 (+ 1,8 années).

Pour que ce couple médian achète une maison, il lui fallait 21,8 années en 2020, soit 2,6 années de plus qu'en 2015.

Autrement dit, les prix des appartements comme des maisons augmentent plus vite que les revenus dans le territoire.

D'importantes inégalités dans l'accès à la propriété

Les écarts infra-métropolitains sont très importants et varient presque du simple au triple. Il faut en effet un peu moins de dix ans pour un ménage de deux personnes sans enfant de Feyzin pour acquérir un T3, alors qu'un même ménage du 2^e arrondissement de Lyon devra y consacrer plus de 27 années de ses revenus. Globalement, c'est dans les arrondissements lyonnais qu'il est le plus difficile d'acquérir un bien immobilier. A l'inverse, les ménages qui mettent le moins de temps à acquérir un T3 sont pour la plupart situés en périphérie de la métropole : 9,9 ans à Feyzin, 10,7 ans à Genay et près de 12 ans à Corbas et Givors.

Des durées d'acquisition en hausse dans 39 communes sur 59

L'analyse des transactions immobilières dans le territoire entre 2015 et 2020 montre une hausse globale des prix dans la totalité des communes de

de manque de foncier et de forte demande de logement. Le début des années 2020 est aussi marqué par une hausse des taux d'intérêts qui, combinés à des prix immobiliers importants, excluent de fait une part de la population de l'accès à la propriété. Ce phénomène touche notamment les primo-accédants.

la métropole, à l'exception notable de Feyzin et Genay.

Dans 39 cas sur 59, les prix médians ont augmenté plus vite que le salaire médian. Par conséquent, la durée nécessaire à l'achat pour un ménage de deux personnes sans enfant qui achète un T3 s'est allongée dans une grande partie du territoire. Ce sont là encore les arrondissements de Lyon qui sont le plus touchés par le phénomène : + 7,1 années dans le 6^e arrondissement, + 6,3 dans le 2^e ou encore + 6 dans le 1^{er} arrondissement. Cette durée est en baisse dans quelques communes, comme à Feyzin (- 4,4 années) ou Genay (- 1,5).

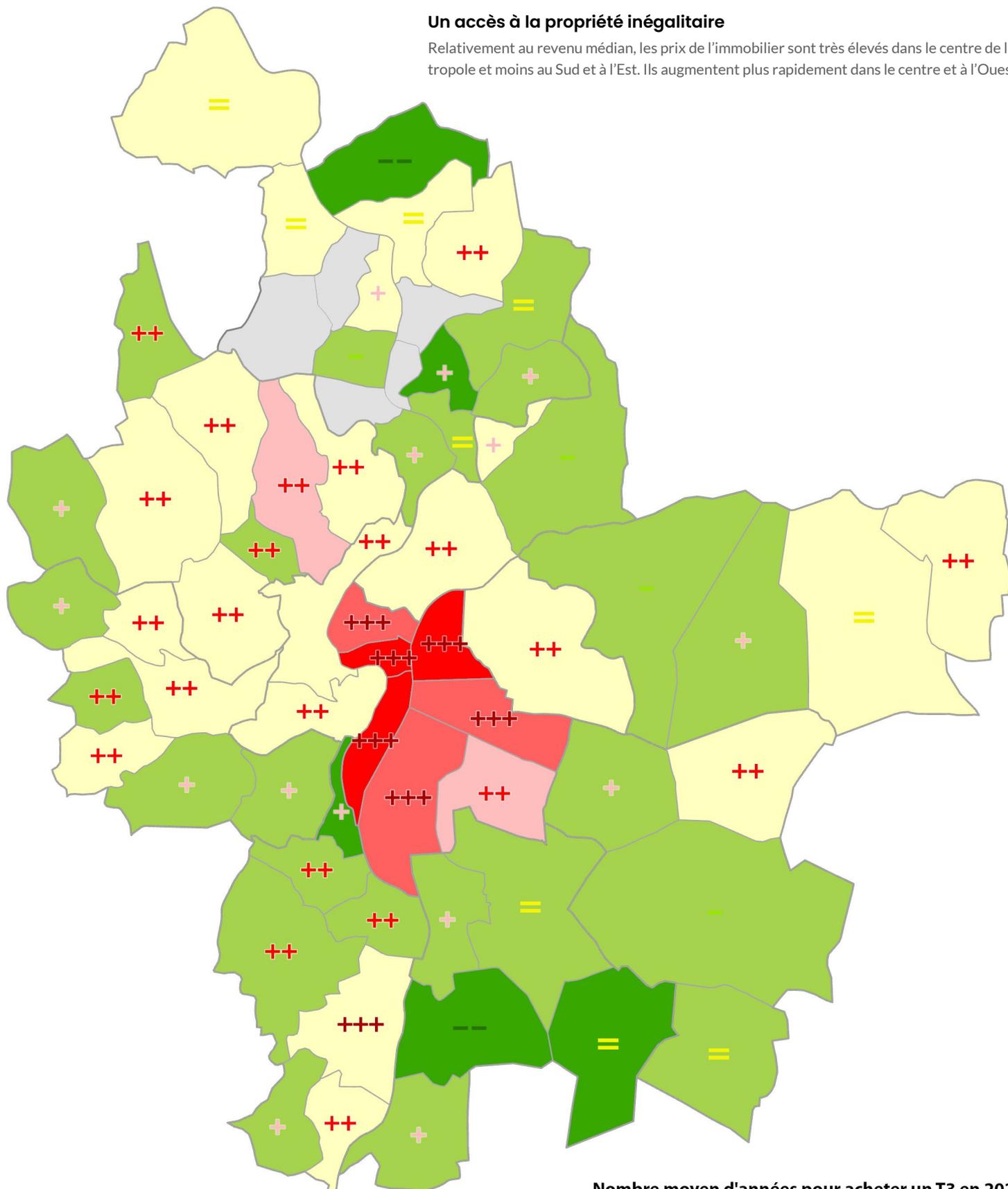
Des leviers locaux limités pour lutter contre les effets de l'inflation immobilière

Le principal levier local pour accompagner les ménages dans leur accession à la propriété reste le logement abordable. Cette politique publique est complexe dans un contexte local de raréfaction du foncier disponible et de hausse globale des prix. Certains territoires proposent par ailleurs des aides sociales aux primo-accédants pour accompagner les ménages exclus de l'accès à la propriété par un marché immobilier trop tendu.

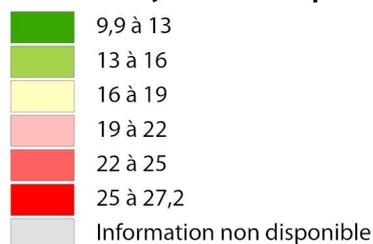
Un autre outil permet de faciliter l'accession à la propriété : le bail réel et solidaire. L'outil permet de dissocier la propriété du foncier et celle du bâti, ce qui permet de limiter le coût de l'achat. Accessible sous condition de revenu, il permet aux ménages modestes d'accéder à la propriété.

Un accès à la propriété inégalitaire

Relativement au revenu médian, les prix de l'immobilier sont très élevés dans le centre de la métropole et moins au Sud et à l'Est. Ils augmentent plus rapidement dans le centre et à l'Ouest.



Nombre moyen d'années pour acheter un T3 en 2020

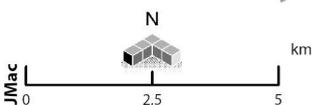


- / = / + Evolution 2015 - 2020

janvier 2024



Sources : Sources : DV3F, Filosofi, traitement UrbaLyon



La géographie marquée des catégories socio-professionnelles

Indicateur

L'indice de ségrégation socio-spatiale mesure la part des membres d'une catégorie socio-professionnelle (CSP) qui devrait changer de quartier si l'on voulait obtenir une répartition homogène de cette catégorie dans tous les quartiers de l'unité urbaine.*

28%

des cadres et des ouvriers du territoire devraient changer de quartier si l'on voulait obtenir une répartition homogène de ces CSP dans tout le territoire*

Les inégalités sont spatiales en plus d'être monétaires. On observe des dynamiques très diverses au sein des différents quartiers de la métropole, avec des logiques d'habitat différentes selon la sociologie et les moyens des ménages. Ces logiques de vie entraînent des conséquences sur l'offre de service locale, sur le besoin de mobilité pour aller travailler ou

pour accéder à un service, ou encore sur l'accessibilité aux aménités environnementales. Ces différences entre les quartiers comportent le risque d'une transition à deux vitesses dans le territoire, avec des territoires moins aisés qui seront soumis aux mêmes impératifs de transition mais moins en capacité d'y faire face.

Pourquoi observer la répartition des catégories socio-professionnelles (CSP) ?

La répartition géographique des CSP permet de mettre en avant les différentes logiques qui sous-tendent les choix de logement des catégories, et ainsi de mettre en lumière une forme de ségrégation spatiale. C'est pourquoi cette analyse s'appuie l'indice de ségrégation, et plus particulièrement sur les deux CSP les plus ségréguées de la métropole : les cadres et les ouvriers.

Cadres et ouvriers : les deux catégories socio-professionnelles les plus ségréguées

Avec un indice de ségrégation de 28% chacune, cadres et ouvriers sont les deux CSP qui ont le plus tendance à vivre dans des quartiers homogènes socialement à l'échelle de la métropole. Autrement dit, sur les 170 000 cadres du territoire, 94 000 (56%) vivent dans l'un des 161 quartier Iris où la part de cadre est sur-représentée. Pour plus de 103 000 ouvriers qui vivent dans la métropole, ce sont près de 48 000 d'entre eux (46%) qui vivent dans un l'un des 139 quartiers Iris où la part d'ouvriers est sur-représentée.

L'indice de ségrégation est de 15% pour les professionnels intermédiaires, 16% pour les employés et 18% pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Les cadres sur-représentés dans le centre et le Nord-Ouest, les ouvriers dans l'Est et le Sud

L'analyse infra-communale fait apparaître d'importantes disparités au sein de la métropole. D'abord, la cartographie des CSP fait ressortir des quartiers prioritaires où les ouvriers sont sur-représentés. Certains quartiers prioritaires du centre font office d'exception avec des cadres sur-représentés : c'est le cas de Loucheur/Gorge de Loup dans à Lyon 9^e, de Moncey à Lyon 3^e ou encore du Tonkin à Villeurbanne.

concentration d'ouvriers : alors qu'ils représentent 16% des actifs de la métropole, ils représentent 53% de ceux de Clochette Nord (Saint-Fons), 49% de ceux d'Anatole Nord France (Vénissieux) et 45% des actifs d'Alagniers Nord (Rillieux-la-Pape). De même, on retrouve de fortes concentration de cadres : alors que la CSP pèse 25% à l'échelle métropolitaine, elle représente 56% des actifs du quartier Montgolfier-Le-Lycée (Lyon 6^e), 53% des actifs de Jussieu (Lyon 3^e) et 52% de ceux de Vaubecour-Mairie (Lyon 2^e).

Développer la mixité sociale pour un territoire plus équilibré

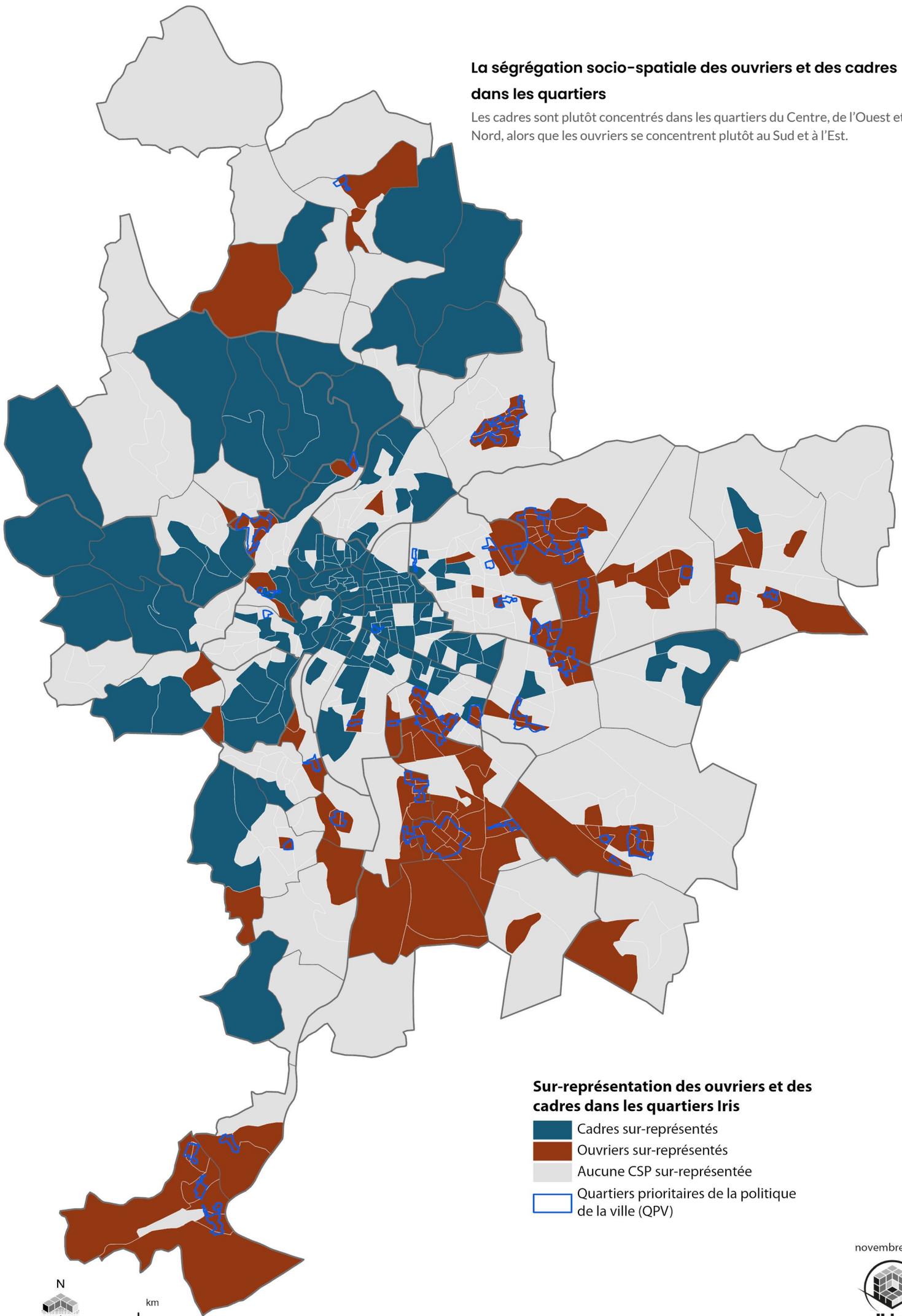
Lutter contre la ségrégation spatiale au sein du territoire suppose notamment un développement de l'offre de logement social, afin de permettre d'améliorer l'accessibilité de certains quartiers et de certaines communes aux catégories socio-professionnelles les moins aisées. Mais cela suppose aussi un travail de désenclavement des quartiers où vivent les CSP les moins aisées, qui peut passer par des investissements dans la mobilité par exemple. Un tel mouvement peut s'accompagner d'évolutions de la géographie de la ségrégation, avec des prix des logements qui augmentent suite aux investissements publics, ce qui peut entraîner de nouvelles exclusions des CSP les plus précaires.

*Source : Insee, RP 2019

Nombreux quartiers affichent de forts taux de

La ségrégation socio-spatiale des ouvriers et des cadres dans les quartiers

Les cadres sont plutôt concentrés dans les quartiers du Centre, de l'Ouest et du Nord, alors que les ouvriers se concentrent plutôt au Sud et à l'Est.



Travailleurs précaires : résider loin du centre engendre plus de trajets longs

Indicateur

L'indicateur traduit la distance moyenne parcourue pour les trajets domicile-travail des actifs précaires (actifs sans emploi, en CDD, en contrat aidé ou en contrat d'intérim) et des actifs en CDI.

Seuls les actifs qui parcourent moins de 150 km ont été retenus.

8,5 km

c'est la distance domicile-travail quotidienne parcourue par les actifs précaires du territoire (9,1 km pour les actifs en CDI)*

Dans la région, près d'un travailleur sur dix est un travailleur pauvre (niveau de vie inférieur à 1 100€ après redistribution)**. Ce phénomène touche d'abord les jeunes et les familles monoparentales. Ce sont avant tout des actifs précaires : contrats courts, temps partiels ou parcours d'activité heurté. Si c'est la pauvreté monétaire qui est mesurée, cette situation

Pourquoi observer la distance domicile-travail parcourue par les emplois précaires ?

La distance moyenne domicile-travail est en hausse constante dans notre territoire. Pour les plus précaires, cette intensification a un coût élevé qui vient s'ajouter à un budget souvent contraint. Cette situation a aussi un impact sur la santé et le bien-être des plus précaires.

Des emplois précaires qui génèrent moins de distance domicile-travail que les CDI

A l'échelle de la métropole, la distance moyenne parcourue par les actifs en emploi précaire est de 8,5 km par jour, contre 9,1 km pour les actifs en CDI. Cet écart suggère que les actifs sont prêts à réaliser un effort de mobilité plus important pour assurer la stabilité de leur emploi.

Vivre en périphérie du territoire : un facteur de hausse de la distance domicile-travail

Plus les actifs sont éloignés du centre de la métropole, plus la distance domicile-travail qu'ils parcourent est importante : cette réalité se vérifie à la fois pour les emplois précaires et ceux en CDI.

Les communes où les actifs précaires parcourent le plus de distance pour se rendre au travail sont aussi celles où l'écart entre CDI et précaires est le plus défavorable à ces derniers. Ils parcourent en moyenne 21,2 km par jour à Saint-Romain-au-Mont-d'Or (+ 6,8 par rapport aux CDI), 17,6 km par jour à Fontaines-Sant-Martin (+ 6) et 15,5 km à Cailloux-sur-Fontaines (+ 1,3). Globalement, c'est dans la conférence territoriale Val de Saône que l'écart avec les CDI est le plus défavorable aux précaires.

Dans les communes du centre du territoire et de la première couronne, les actifs précaires

traduit différentes réalités et notamment des problématiques de logement ou de mobilité. Dans un contexte d'éloignement entre le lieux de résidence et le lieux de travail et de raréfaction des ressources pétrolières, une attention particulière doit être portée aux travailleurs les plus précaires.

parcourent en moyenne autant ou moins de distance que les actifs en CDI. C'est à Albi-gny-sur-Saône qu'ils en parcourent le moins (4,4 km en moyenne, - 8,3 par rapport aux CDI). Dans le 1^{er} arrondissement de Lyon, les précaires parcourent peu de distance (6,6 km en moyenne par jour) mais l'écart avec les CDI reste faible (-0,7 km en moyenne).

Penser la mobilité du quotidien pour les actifs précaires

Des alternatives au recours à la voiture individuelle peuvent être développées pour les actifs concernés, qui pourraient éprouver des difficultés à se déplacer à l'avenir, et à respecter les impératifs liés à la zone à faibles émissions.

Les communes où les actifs précaires parcourent le plus de distance pour aller travailler sont aussi les communes où la desserte en transports en communs est à améliorer dans le territoire***. De plus, aucune tarification sociale particulière ne concerne les travailleurs précaires dans le territoire.

D'autres solutions peuvent être mises en œuvre, comme le développement du covoiturage ou encore l'aide aux mobilités actives comme le vélo électrique.

Sources :

*Insee, RP 2019

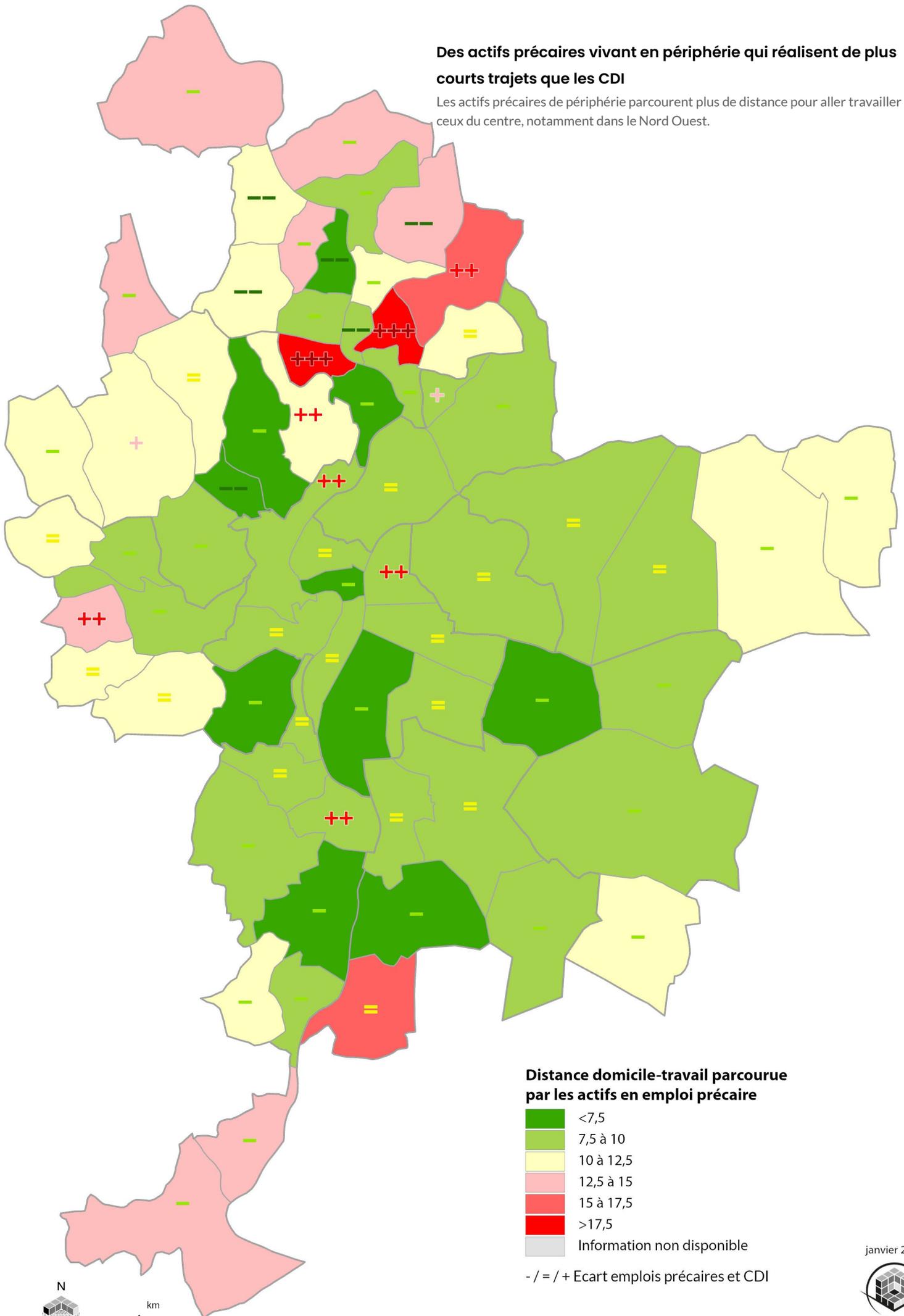
**Insee Analyses

Auvergne-Rhône-Alpes, juillet 2023

***Omter, Passer à une mobilité durable, 2023

Des actifs précaires vivant en périphérie qui réalisent de plus courts trajets que les CDI

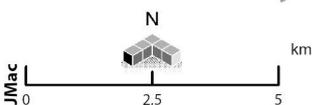
Les actifs précaires de périphérie parcourent plus de distance pour aller travailler que ceux du centre, notamment dans le Nord Ouest.



janvier 2024



Sources : Insee, RP 2020



► Des ouvriers moins mobiles que les cadres pour aller au travail en voiture

La distance moyenne parcourue pour aller au travail est en hausse constante depuis plusieurs décennies*. Les conséquences de cette hausse des distances ne sont pas les mêmes pour toutes les catégories socio-professionnelles, et le coût de la mobilité peut impacter plus fortement celles aux plus bas revenus. C'est particulièrement le cas pour

ceux qui se déplacent en voiture, mode de transport au cœur des enjeux de transition. Avec le développement des zones à faibles émissions, le véhicule individuel devient un sujet de transition important, du point de vue de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi du point de vue social et des inégalités.

Indicateur

L'indicateur traduit la distance moyenne (en km) parcourue par les ouvriers et les cadres des communes qui utilisent leur voiture pour aller travailler.

Seuls les actifs qui parcourent moins de 150 km ont été retenus.

Pourquoi observer les distances domicile-travail parcourues par les ouvriers utilisant principalement la voiture pour aller travailler ?

Les inégalités entre catégories socio-professionnelles ne se traduisent pas uniquement d'un point de vue monétaire. Ce sont aussi des opportunités résidentielles et professionnelles différentes qui se traduisent par des écarts en termes de mobilité domicile-travail.

Des ouvriers globalement moins mobiles que les cadres

Avec 14 km en moyenne, la distance domicile-travail parcourue par les cadres de la métropole utilisant principalement leur voiture pour aller travailler est supérieure à celle parcourue par les ouvriers effectuant le même type de déplacement (11,5 km).

Néanmoins, il faut rappeler que les ouvriers sont globalement plus dépendants à la voiture et ont moins le choix entre différents modes de transport que les cadres***.

Les ouvriers résidant au Nord-Ouest sont ceux qui parcourent le plus de distance pour aller travailler

Deux zones où les ouvriers parcourent une distance importante pour aller travailler se distinguent : le Nord-Ouest du territoire avec près de 24km parcourus par jour en moyenne à Rochetaillée-sur-Saône, 22,5 à Lissieu ou encore 20,3 à Montanay ; et le Sud de la métropole avec 17,2 km moyens à Givors et 16 à Grigny.

Dans la plupart des communes du territoire, les cadres parcourent plus de distance que les ouvriers pour aller travailler. C'est particulièrement vrai à Charbonnières-les-Bains, où ils parcourent près de 10 km de plus en moyenne.

Néanmoins, les ouvriers utilisant leur voiture pour aller travailler parcourent plus de distance que les cadres dans plusieurs communes du Nord-Ouest de la métropole (voir tableau ci-dessous).

Des choix de résidence qui impactent fortement les distances domicile-travail

La répartition des CSP (voir p. 23) montre que les ouvriers qui parcourent le plus de distance pour aller travailler sont ceux qui habitent dans des quartiers ou des communes où les cadres sont sur-représentés. Autrement dit, les choix résidentiels de ces ouvriers se sont faits en direction des quartiers à dominance « cadres » malgré la distance importante à parcourir pour aller travailler.

Les politiques mises en place tendent à faire baisser la part de l'usage de la voiture (moins de stationnement, pincement des voies...). Ces éléments pourraient avoir un effet indirect sur les stratégies résidentielles ou les stratégies d'implantation des entreprises.

Les 10 communes de la métropole où les ouvriers utilisant leur voiture pour aller travailler parcourent plus de distance que les cadres équivalents

Rochetaillée-sur-Saône	+ 9,4 km
Saint-Didier-au-Mont-d'Or	+ 4,3 km
Lissieu	+ 4,1 km
Marcy-l'Etoile	+ 3,8 km
Limonest	+ 3,4 km
Montanay	+ 2,2 km
Ecully	+ 1,4km
Sathonay-Village	+ 1,4 km
Poleymieux-au-Mont-d'Or	+ 1,1km
La Tour-de-Salvagny	+ 0,9 km

11,5

c'est la distance domicile-travail moyenne parcourue par les ouvriers utilisant principalement leur voiture**

Sources :

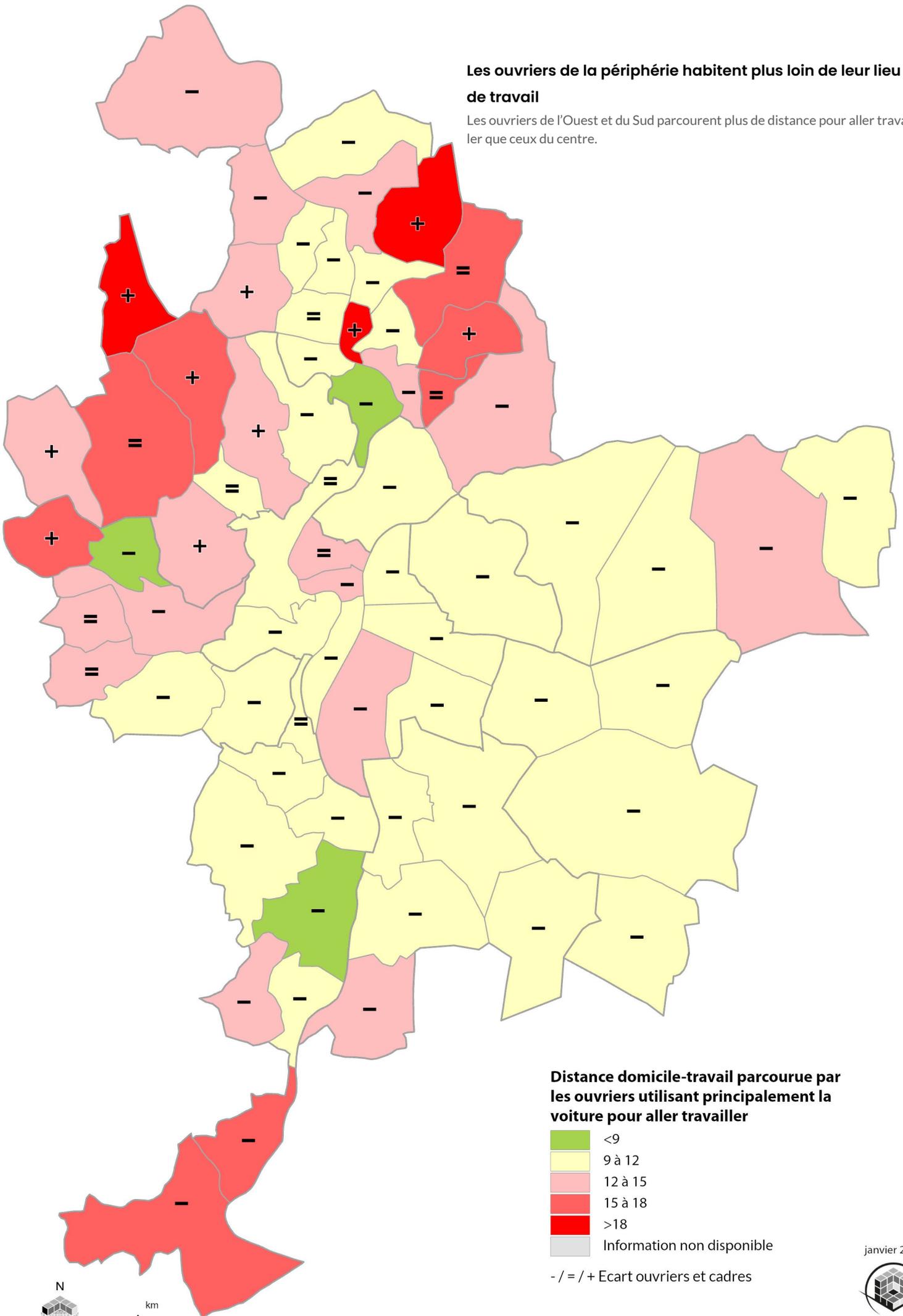
*Passer à une mobilité durable, Omter 2023

**Insee, RP 2020

***Baromètre national de la mobilité, FNH, 2022

Les ouvriers de la périphérie habitent plus loin de leur lieu de travail

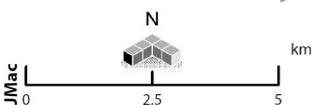
Les ouvriers de l'Ouest et du Sud parcourent plus de distance pour aller travailler que ceux du centre.



janvier 2024



Sources : Insee, RP 2020



► Lutter contre la précarité alimentaire dans un contexte de transition

Indicateur

Pas d'indicateur retenu.

L'accès à l'alimentation est un enjeu majeur de lutte contre la précarité : l'insuffisance alimentaire est en hausse depuis le début de la crise inflationniste, tant du point de vue quantitatif (avoir assez à manger) que qualitatif* (pouvoir manger ce que l'on souhaite). Cette précarité traduit d'importantes inégalités liées au pouvoir d'achat, et peut se traduire par une dégradation de la santé des plus précaires. L'accès à

une meilleure alimentation est aussi un enjeu fort de transition, puisqu'il est à la fois un levier de transition, à travers une alimentation moins carbonée, et un enjeu de résilience, via une alimentation plus locale et plus durable. Le travail sur l'accessibilité à une meilleure alimentation doit prendre en compte les plus précaires, pour une transition plus inclusive et mieux acceptée.

Pourquoi aucun indicateur n'a été choisi pour suivre l'avancée de cet objectif ?

La lutte contre la précarité alimentaire suppose de traiter les différentes facettes de l'alimentation : la qualité, la quantité, et la diversité doivent être accessibles aux personnes économiquement ou socialement vulnérables. Aucune statistique locale ne permet de traiter à la fois la question de l'offre alimentaire, de son accessibilité et de la précarité des populations alentours. Un travail statistique et cartographique a débuté dès 2023 mais il n'aboutira pas avant plusieurs mois.

La hausse de la précarité alimentaire, une problématique locale ?

On estime que 7 millions de personnes sont en situation de précarité alimentaire en France*. Derrière cette précarité, on retrouve des enjeux de santé, mais aussi des enjeux de bien-être et de lien social.

Les problématiques de précarité alimentaire ont été précipitées par la crise sanitaire* puis la crise inflationniste. L'inflation sur l'alimentation a été de près de 22% entre décembre 2020 et décembre 2023**

L'échelon local est le plus pertinent pour traiter cette problématique***. Il implique une proximité suffisante pour faire le lien entre les besoins sociaux et les producteurs locaux, entre les spécificités sociales et culturelles des populations et les particularités de la production agricole et agroalimentaire du territoire.

L'alimentation, une dépense semi-contrainte ?

Les dépenses alimentaires sont difficilement compressibles dans les budgets des ménages, à l'instar des budgets logement ou mobilité. En cas de hausse des prix ou de perte de revenus, ils peuvent influencer sur les gammes de produit ou plus marginalement sur les volumes, mais la dépense demeure nécessaire. Or, ces comportements peuvent être contradictoires avec les objectifs de santé (voir p. 36 à 39) ou les objectifs d'alimentation durable (voir [notre publication sur l'alimentation résiliente et inclusive](#)).

Rapprocher les acteurs pour mieux lutter contre la précarité alimentaire

Un rapport promulgué par la direction générale de la cohésion sociale en 2021 prône le rapprochement entre différents acteurs locaux pour mieux lutter contre la précarité alimentaire. C'est notamment les champs du social (aide alimentaire, accompagnement social, hébergement, accès aux droits...) qui sont à rapprocher de tous les acteurs qui composent la chaîne de valeur locale de l'alimentation : les producteurs, mais aussi les distributeurs, ou encore les logisticiens du circuit court.

C'est l'un des objectifs du projet alimentaire du territoire lyonnais (Patly) : lutter contre la précarité alimentaire. Un tiers des ménages métropolitains déclare ne pas s'alimenter correctement d'après les travaux réalisés autour du Patly.

Vers une sécurité sociale de l'alimentation ?

Pour concilier les objectifs de production alimentaire locale et de lutte contre la précarité alimentaire, des projets de sécurité sociale de l'alimentation se développent. C'est le cas dans le 8^e arrondissement de Lyon avec l'association Vers un réseau d'achat en commun (VRAC). L'objectif est de distribuer une somme aux ménages précaires, qui peut être utilisée pour des dépenses alimentaires avec des critères de qualité définis.

Sources :

*Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire, 2020

** Insee, IPC 2024

*** La lutte contre la précarité alimentaire, Igas, 2020



▶ **Partie 3 : Une géographie prioritaire des transitions pour une société plus juste et résiliente ?**

29%

des habitants de la métropole habitent à plus de 300m d'un refuge intérieur ou extérieur potentiellement frais en 2023

10%

des ménages métropolitains sont en situation de précarité énergétique dans leur logement en 2018

83,7 ans

c'est l'espérance de vie à la naissance dans la métropole de Lyon sur la période 2013-2017

101,4

c'est le nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants dans la métropole de Lyon en 2019



► Lors des canicules, un accès inégal aux lieux refuges frais

Indicateur

La part de population à proximité d'un refuge potentiellement frais correspond à la part de la population communale habitant à moins de 300m d'un refuge extérieur ou intérieur (voir méthodologie complète en page 44)

29%

des habitants de la métropole habitent à plus de 300m d'un refuge intérieur ou extérieur potentiellement frais

Un territoire résilient doit pouvoir s'adapter aux nouvelles formes prises par les événements climatiques extrêmes. Il convient de protéger les populations face à des risques qui s'accroissent. Concernant les vagues de chaleur, la climatisation individuelle est un exemple typique de mal-adaptation. Il faut pouvoir offrir

aux populations des refuges frais notamment pour les plus sensibles. La canicule de l'été 2023 a démontré que les espaces extérieurs les plus frais ne remplissent pas le rôle de refuge frais en cas de très fortes chaleurs : les espaces intérieurs deviennent alors primordiaux.

Pourquoi observer l'accessibilité aux lieux de refuge frais ?

Le dérèglement climatique engendre des vagues de chaleur de plus en plus intenses, longues et fréquentes. Il est nécessaire de préparer le territoire face à ce phénomène qui s'intensifie, et d'offrir aux habitants des lieux où se rafraîchir en cas de vague de chaleur. Ces lieux peuvent être des aménités naturelles (canopée, plan d'eau) ou des lieux frais intérieurs qui permettent d'échapper, au moins pour quelques heures, aux fortes chaleurs.

7 habitants sur 10 à proximité d'un refuge potentiellement frais accessible au public

Un peu plus d'un million d'habitants de la métropole de Lyon habite à moins de 300 mètres d'un lieu frais intérieur ou extérieur, soit 71% de la population métropolitaine.

Près de 420 000 grand-lyonnais n'ont aucun lieu frais accessible au public à proximité de leur lieu d'habitation. Ils sont donc tributaires d'une solution privée (climatisation, isolation...) pour se rafraîchir.

La fracture Est / Ouest dans l'accès aux lieux refuges frais

Dans de nombreuses communes de l'Ouest et du Nord du territoire, la part de population à proximité d'un refuge potentiellement frais est de 100% (Curis-au-Mont-d'Or, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or) ou presque (Limonest, Charbonnières-les-Bains, Lissieu...). Cette répartition géographique vaut aussi pour les arrondissements lyonnais : les plus à l'Ouest (1^{er}, 2^e, 4^e, 5^e, 9^e) sont ceux où les refuges sont les plus accessibles.

À l'Est de la métropole, la situation est inversée. On retrouve les parts de population à proximité d'un refuge potentiellement frais les plus faibles : 23% de la population à Mions, 27% à Chassieu, 32% à Corbas et 41% dans le 8^e arrondissement de Lyon.

Plus de refuges intérieurs en centralité

42% de la population métropolitaine est à proximité d'un refuge intérieur potentiellement frais. Autrement dit, près de 830 000 personnes (58%) habitent à plus de 300m de l'un de ces lieux dans la métropole.

Les territoires les plus centraux sont ceux où la population est la plus proche de refuges inté-

rieurs potentiellement frais. C'est particulièrement vrai à Lyon et notamment sur la presqu'île : 86% de la population du 2^e arrondissement est à proximité d'un refuge intérieur (81% dans le 1^{er}). À l'inverse, les communes les moins bien « couvertes » se situent toutes en périphérie de la métropole : 3,8% de la population de Feyzin est à proximité d'un refuge intérieur potentiellement frais. Ce taux est de 9,9% à Jonage ou de 12,2% à la Tour-de-Salvagny.

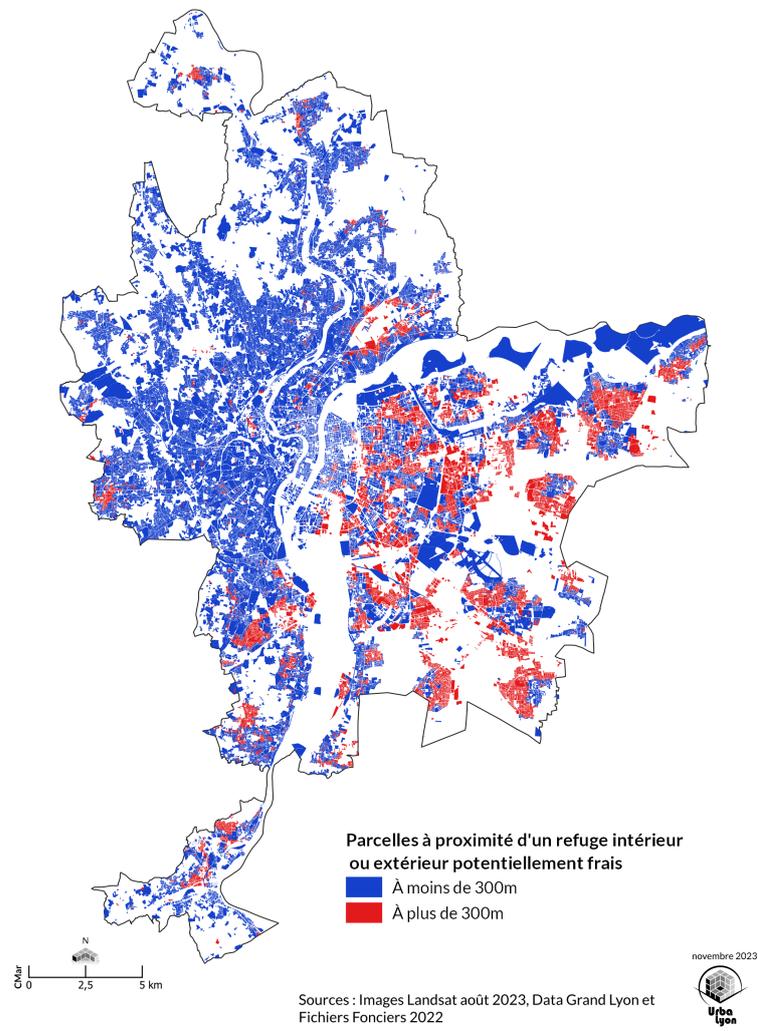
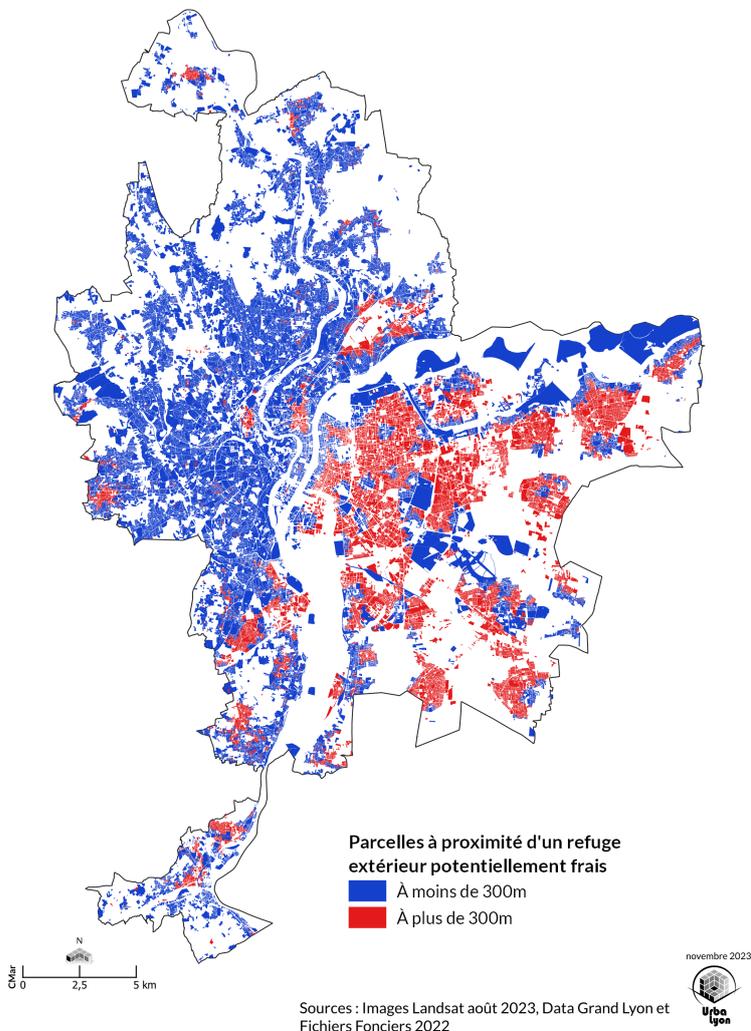
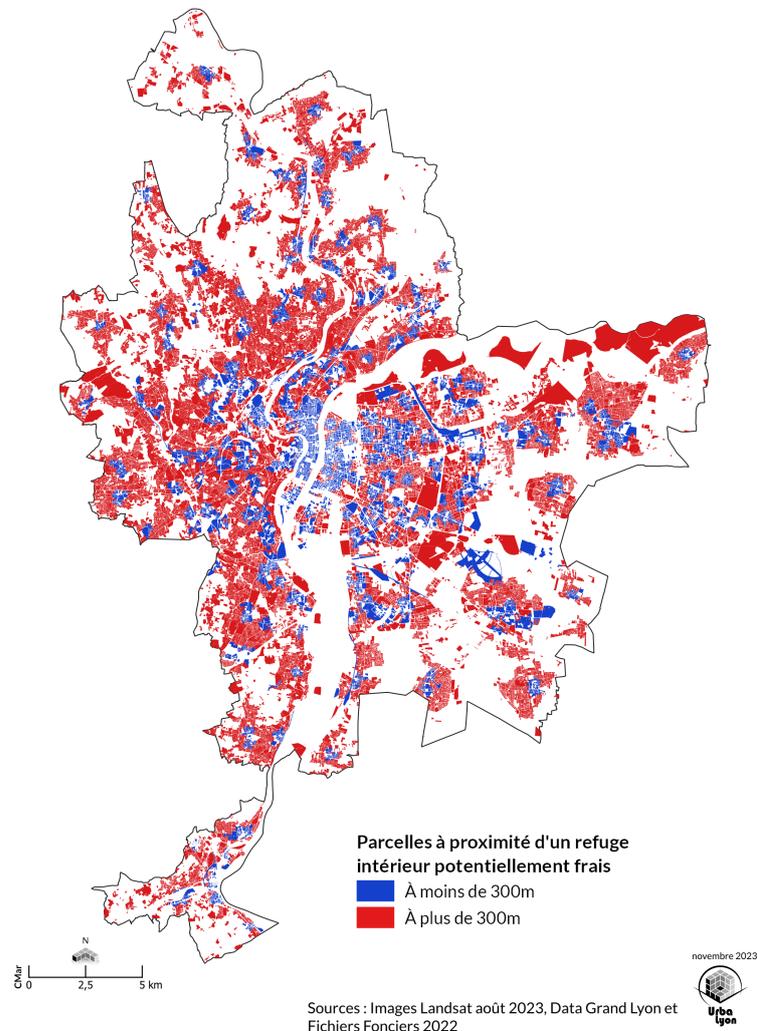
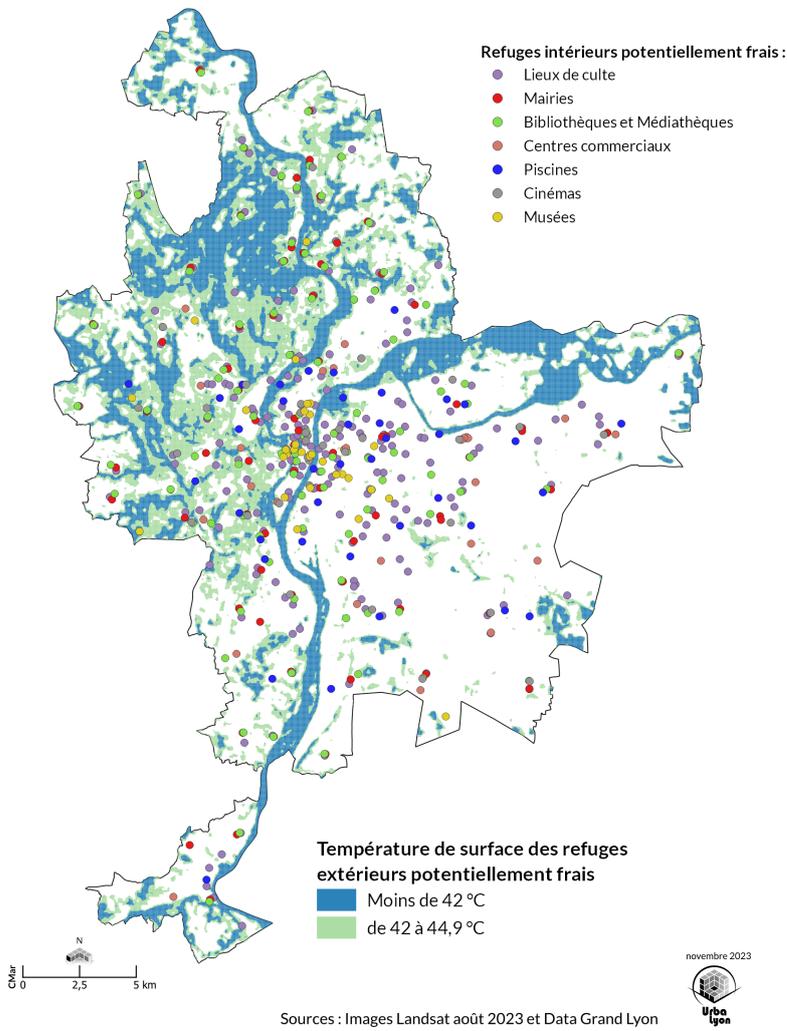
Refuges extérieurs : la température de surface plus chaude à l'Est qu'à l'Ouest

Les refuges extérieurs potentiellement frais sont pour la plupart composés d'espaces naturels ou aquatiques (voir annexe page 46). Près d'un grand-lyonnais sur deux (50,2%) vit à proximité de l'un d'eux (720 000 personnes).

Mais cet accès est mal réparti dans le territoire et est largement l'apanage de l'Ouest et du Nord de la métropole. Dans plusieurs communes, la totalité des habitants vit à proximité d'un refuge extérieur potentiellement frais (Curis-au-Mont-d'Or, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Limonest, Lissieu, Francheville...). L'Est du territoire connaît une situation inversée : la part de population à proximité d'un refuge potentiellement frais est très faible. C'est le cas à Corbas (6% de la population), Lyon 8^e (12%), Mions (13,9%) ou Chassieu (14,9%).

Une cartographie de la vulnérabilité des ménages face aux îlots de chaleur urbains pourrait affiner ce diagnostic et poserait les bases d'une géographie prioritaire pour l'adaptation au changement climatique.

*Source : Images Landsat août 2023, Data Grand Lyon et Fichiers Fonciers 2022



▶ 65 000 ménages en précarité énergétique logement

Indicateur

Un ménage en situation de précarité énergétique est un ménage qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat

10%

des ménages métropolitains sont en situation de précarité énergétique liée au logement**

La question de l'énergie est au cœur des enjeux de transition et de résilience du territoire. La crise inflationniste du début des années 2020 a montré l'importance de la consommation énergétique pour le logement des ménages : 69% des français ont baissé leur consommation pendant la crise*. Cela traduit, pour les ménages, une sobriété subie et des difficultés à payer les factures.

Pourquoi observer la part de ménages en situation de précarité énergétique liée au logement ?

Cet indicateur fait la synthèse du taux d'effort du ménage pour ses dépenses énergétiques, de son ressenti au froid et de la faiblesse de ses revenus. C'est un indicateur de transition important, qui permet de faire le lien entre sobriété énergétique et l'effort de justice sociale nécessaire à l'adhésion aux transitions.

Un taux de précarité légèrement en dessous de la moyenne des grandes métropoles

Avec 10% des ménages (plus de 65 000 ménages), la métropole de Lyon affiche un taux de précarité énergétique logement dans la moyenne des autres grandes métropoles françaises. C'est supérieur aux métropoles de Montpellier, Toulouse et Paris (8%), mais inférieur à celles de Nice et Strasbourg (13%) ou Rouen (16%). Ce taux est de 14% en France métropolitaine.

De fortes disparités infra-métropolitaines

On constate de fortes disparités entre les communes de la métropole, avec des taux de précarité logement qui varient de 20% des ménages à Rillieux-la-Pape (2 400 ménages concernés) à 6% à Francheville (350 ménages concernés). Avec plus de 8 600 ménages concernés par la précarité énergétique logement, c'est à Villeurbanne que ce phénomène frappe le plus de familles (11% des ménages).

Une analyse infra-communale fait ressortir des inégalités plus fortes encore. La part de ménages en précarité énergétique logement atteint 71% dans l'Iris ZI Vénissieux Corbas Saint-Priest, 62% dans l'Iris de Meyzieu Les Marais, et près de 48% dans l'Iris Louis Pradel du 1^{er} arrondissement de Lyon.

A l'inverse, aucun ménage n'est concerné par la précarité énergétique logement dans l'Iris du Mas-du-Taureau de Vaulx-en-Velin. Les taux sont aussi faibles dans l'Iris Rvi de Vénissieux (0,7% des ménages) ou dans celui de la Cité Internationale du 6^e arrondissement de

Lyon (1,3%). En creux se pose la question des passoires thermiques et de l'isolation des logements : cette solution permettrait de répondre à un double objectif social et écologique, mais demande beaucoup de moyens. Elle pose aussi plusieurs questions : sur qui repose l'effort de rénovation et à qui profite-t-il ? Elle comporte le risque d'une inflation des loyers après que les logements aient fait l'objet d'investissements importants.

Lyon (1,3%).

Le phénomène de précarité énergétique logement touche différemment les quartiers politiques de la ville (QPV) du territoire. L'Iris du QPV de Bron Parilly est fortement touché par la précarité énergétique logement (285 familles soit 27% des ménages) tout comme celui de Haute Roche à Pierre Bénite (130 familles touchées soit un ménage sur quatre). En revanche, seules 35 familles sont concernées dans celui de Jacques Monod à Villeurbanne (4,2% des ménages).

Lutter contre la pauvreté et encourager l'efficacité énergétique

Les efforts de redistribution réalisés à destination des ménages les plus précaires participent à réduire la précarité énergétique logement. Ils doivent être poursuivis y compris à l'échelle locale, comme avec le Fonds de Solidarité pour le Logement mis en place par la Métropole de Lyon qui comporte des aides financières. D'autres structures communales comme les CCAS participent aussi à cette redistribution à l'échelle locale.

Ces politiques peuvent être complétées d'un versant « efficacité énergétique ». C'est le cas de dispositifs d'accompagnement à la rénovation, comme certaines aides portées par l'Alec Lyon. Des travaux cartographiques plus poussés pourraient même permettre d'imaginer une « géographie prioritaire » de la rénovation énergétique.

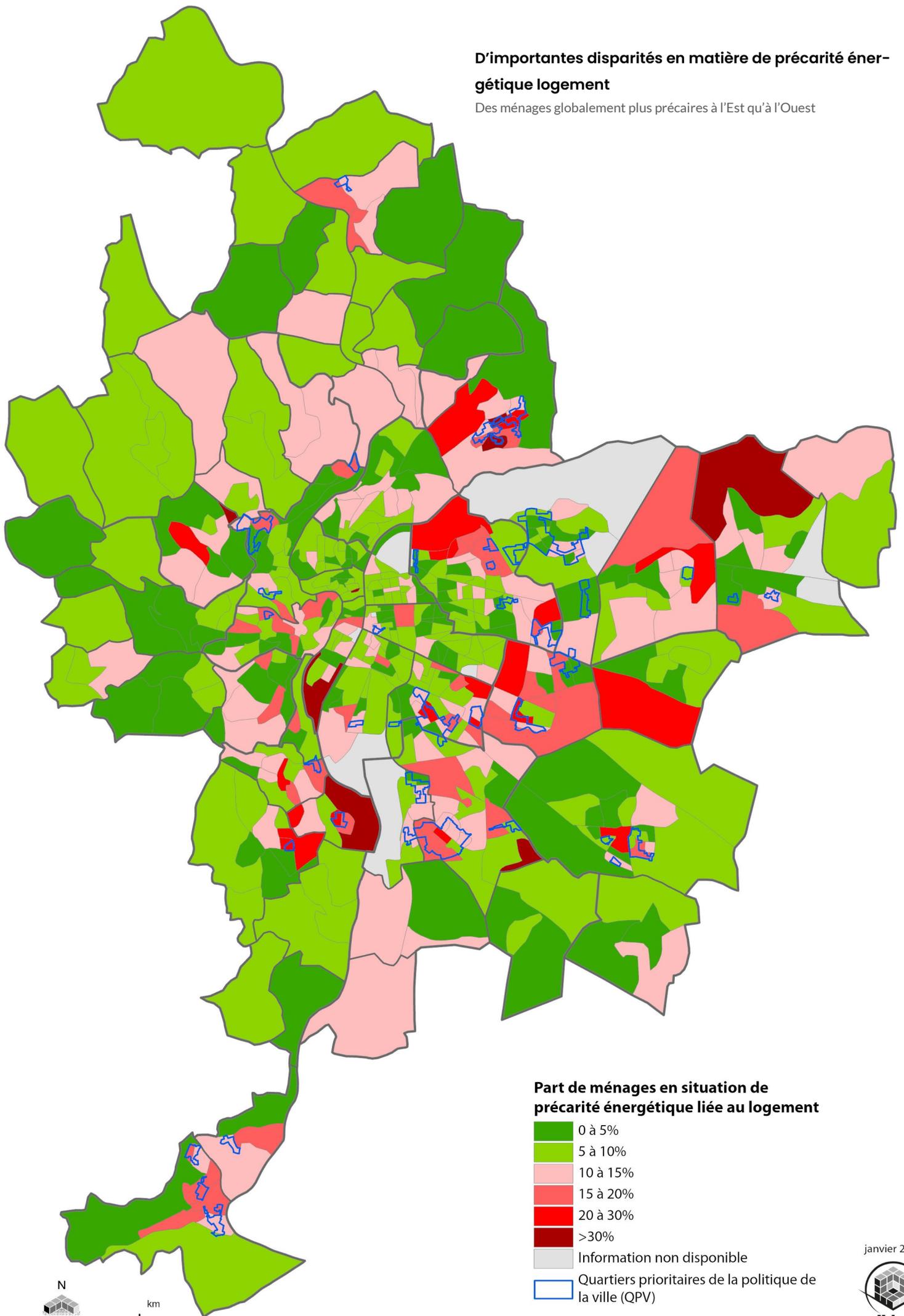
Source :

*Tableau de bord de la précarité énergétique, ONPE 2023

**ONPE, 2018

D'importantes disparités en matière de précarité énergétique logement

Des ménages globalement plus précaires à l'Est qu'à l'Ouest





Des grand-lyonnais qui vivent plus longtemps que la moyenne nationale

Indicateur

L'espérance de vie à la naissance est le nombre moyen d'années que vivrait un nourrisson, compte tenu des conditions de mortalité du moment.

L'environnement a un impact direct sur des fonctions de santé basiques : la pollution sur les fonctions respiratoires, le bruit sur le sommeil, la qualité des sols sur l'alimentation, etc. Dès lors, la transition du territoire est aussi un levier d'amélioration de la santé des habitants. C'est aussi le cas pour la lutte contre la

précarité, qui peut être la source d'inégalités de santé liées aux rythmes de travail, de stress ou encore d'accès à la santé. Une politique de santé locale est donc multifacettes et s'attache à la fois aux aspects environnementaux, à la prévention, mais aussi à l'offre de santé pour la population locale.

Pourquoi observer l'espérance de vie ?

Pollution de l'air, vagues de chaleur, mobilités actives : les liens entre les enjeux de transition et la santé sont nombreux. L'espérance de vie est un indicateur synthétique de ces enjeux de santé, qui est notamment lié à la question des revenus et du niveau de vie**, et varie donc selon le lieu de résidence.

Une meilleure espérance de vie dans la métropole qu'à l'échelle régionale ou nationale

Avec 83,7 ans, l'espérance de vie à la naissance sur la période 2013-2017 est meilleure dans la métropole de Lyon qu'à l'échelle régionale (83 ans) et nationale (82,4 ans).

Dans le territoire, les femmes vivent en moyenne 86,2 ans, et les hommes 80,9 années. Ce sont notamment ces derniers qui vivent plus longtemps que la moyenne nationale : les grands-lyonnais vivent 1,6 ans de plus qu'en moyenne en France (contre un an de plus pour les grand-lyonnaises).

Des inégalités d'espérance de vie importantes au sein de la métropole

Les inégalités d'espérance de vie peuvent être assez importantes au sein même de la métropole de Lyon. Les habitants des conférences territoriales des maires (CTM) de Val d'Yzeron ou de Ouest Nord ont une espérance de vie respective de 85,3 et de 85 ans, alors que celle de ceux de Rhône Amont ou de Porte du Sud est respectivement de 82,7 et 83,2 ans.

Ces inégalités géographiques viennent s'ajouter aux inégalités de genre : dans la CTM Porte des Alpes, les femmes ont une espérance de vie 6,2 années supérieures à celle des hommes. Dans la CTM Val d'Yzeron, cet écart est de 4,9 années.

Travailler le cadre de vie pour améliorer l'espérance de vie

Si les inégalités d'espérance de vie sont en lien avec le revenu, c'est en partie car les plus ai-

sés ont la possibilité de s'offrir plus rapidement des soins de meilleure qualité (dépassements d'honoraires). Mais l'accès à l'offre de soin n'est pas la seule explication. L'espérance de vie et la santé plus globalement dépendent de l'alimentation, de la pratique sportive et des loisirs, du logement, et de tous les éléments qui constituent le cadre de vie**.

L'environnement est aussi un facteur de santé majeur. La lutte contre la pollution a pour objectif d'améliorer la santé des populations. Certains leviers locaux existent : mise en place d'une zone à faible émission, circulation différenciée, limitation de la vitesse, ou encore tarification des transports en commun.

Espérance de vie à la naissance sur la période 2013-2017 dans les conférences territoriales des maires de la métropole

Val d'Yzeron	85,3 ans
Ouest Nord	85 ans
Val de Saône	84,2 ans
Plateau Nord	84,2 ans
Porte des Alpes	84,1 ans
Lônes et coteaux du Rhône	83,5 ans
Lyon	83,5 ans
Villeurbanne	83,4 ans
Porte du Sud	83,2 ans
Rhône Amont	82,7 ans

83,7 ans

c'est l'espérance de vie à la naissance dans la métropole de Lyon sur la période 2013-2017 *

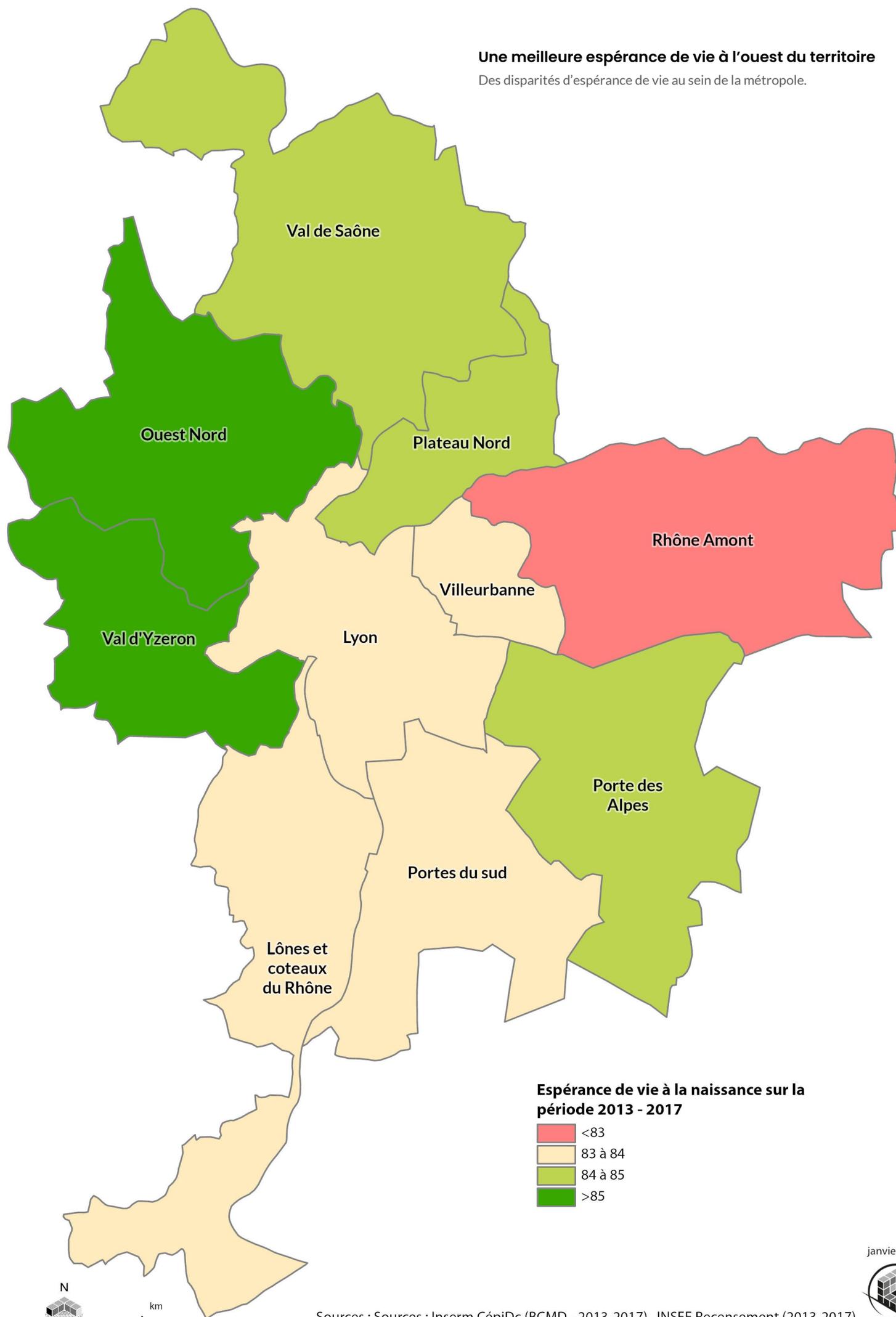
Sources :

* Inserm CépiDc BCMD, Insee RP, Etat Civil 2013-2017 ; traitement ORS Auvergne-Rhône-Alpes

** Observatoire des inégalités, 2022

Une meilleure espérance de vie à l'ouest du territoire

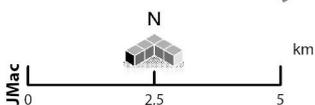
Des disparités d'espérance de vie au sein de la métropole.



janvier 2024



Sources : Sources : Inserm CépiDc (BCMD - 2013-2017), INSEE Recensement (2013-2017), Etat civil (2013-2017) ; traitement : ORS Auvergne-Rhône-Alpes



► Médecins généralistes : une densité plus faible à l'Est qu'à l'Ouest

Indicateur

La densité de médecins généralistes traduit le rapport entre le nombre de médecins généralistes libéraux recensés et le nombre d'habitants sur un territoire donné. Le chiffre est donné pour 100 000 habitants.

101,4

c'est le nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants dans la métropole de Lyon en 2019*

Sources :

*Balises—ORS Auvergne-Rhône-Alpes 2022 ; Insee, RP 2019

**Rapport d'information sénatorial n°63, 2021

Le territoire connaît depuis plusieurs années une tension croissante dans l'accès aux soins, qui se constate dans la densité de médecins généralistes, de dentistes, dans l'accès aux spécialistes et dans l'engorgement des urgences. Mais c'est peut-être en amont que se situent les enjeux de transition et de justice sociale. Une meilleure prévention permettrait d'une part de réduire le besoin en santé des

populations, et notamment des plus précaires. D'autre part, cette maîtrise de la demande de soins consisterait à engendrer moins de déplacements des patients, à créer moins de besoins en nouvelles structures de soins ou en médicaments : elle permettrait une forme de sobriété et donc une baisse des émissions liées à la santé.

Pourquoi observer le nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants ?

Le taux de médecins généralistes pour 100 000 habitants est un indicateur de l'offre de santé d'un territoire. Il donne des indications sur l'accès aux soins de base dans un territoire. C'est un indicateur de résilience car les médecins généralistes exercent un rôle important dans la prévention santé auprès des habitants.

Une densité moyenne des médecins généralistes supérieure à la densité régionale

La métropole de Lyon comptait 101,4 médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2019. C'est un taux supérieur à la moyenne régionale à la même période (91,3). Au total, on comptait 1 430 médecins généralistes libéraux dans le territoire, mais aussi 40 hôpitaux et cliniques, 90 centres de santé et 30 maisons de santé***

On observe globalement une meilleure densité de professionnels dans les territoires urbains, ce qui explique en partie que le taux métropolitain soit supérieur au taux régional

Une densité de médecins généralistes importante dans le centre et l'Ouest de la métropole

C'est à l'Ouest du territoire que l'on retrouve la densité de médecins généralistes la plus importante, et notamment à Ecully (158 médecins pour 100 000 habitants), La Tour-de-Salvagny (146) et Charbonnières-les-Bains (135). La ville de Lyon possède aussi une densité de médecins généralistes importante (131), notamment tirée vers le haut par les 2^e et 6^e arrondissements (respectivement 220 et 218 médecins pour 100 000 habitants).

A l'inverse, c'est en périphérie Sud et Est que la densité de médecins est la plus faible du territoire. On retrouve seulement 21 médecins pour 100 000 habitants à Grigny, 41 à

Saint-Fons et 48 à Pierre-Bénite.

Cette fracture Nord-Ouest / Sud-Est se retrouve aussi sur les centres de santé, avec des taux importants à Charbonnières-les-Bains, Sathonay-Camp et Neuville-sur-Saône, et dans une moindre mesure sur les maisons de santé.

Accueillir de nouveaux médecins dans les communes les moins bien dotées

La politique de santé relève des compétences de l'Etat. Mais devant le manque de médecins ces dernières années, les collectivités se sont saisies du sujet, notamment en appuyant le développement par des mesures incitatives des centres de santé : ces dispositifs permettent la mise en place d'un lieu de coordination des soins en regroupant différentes spécialités dans un même endroit.

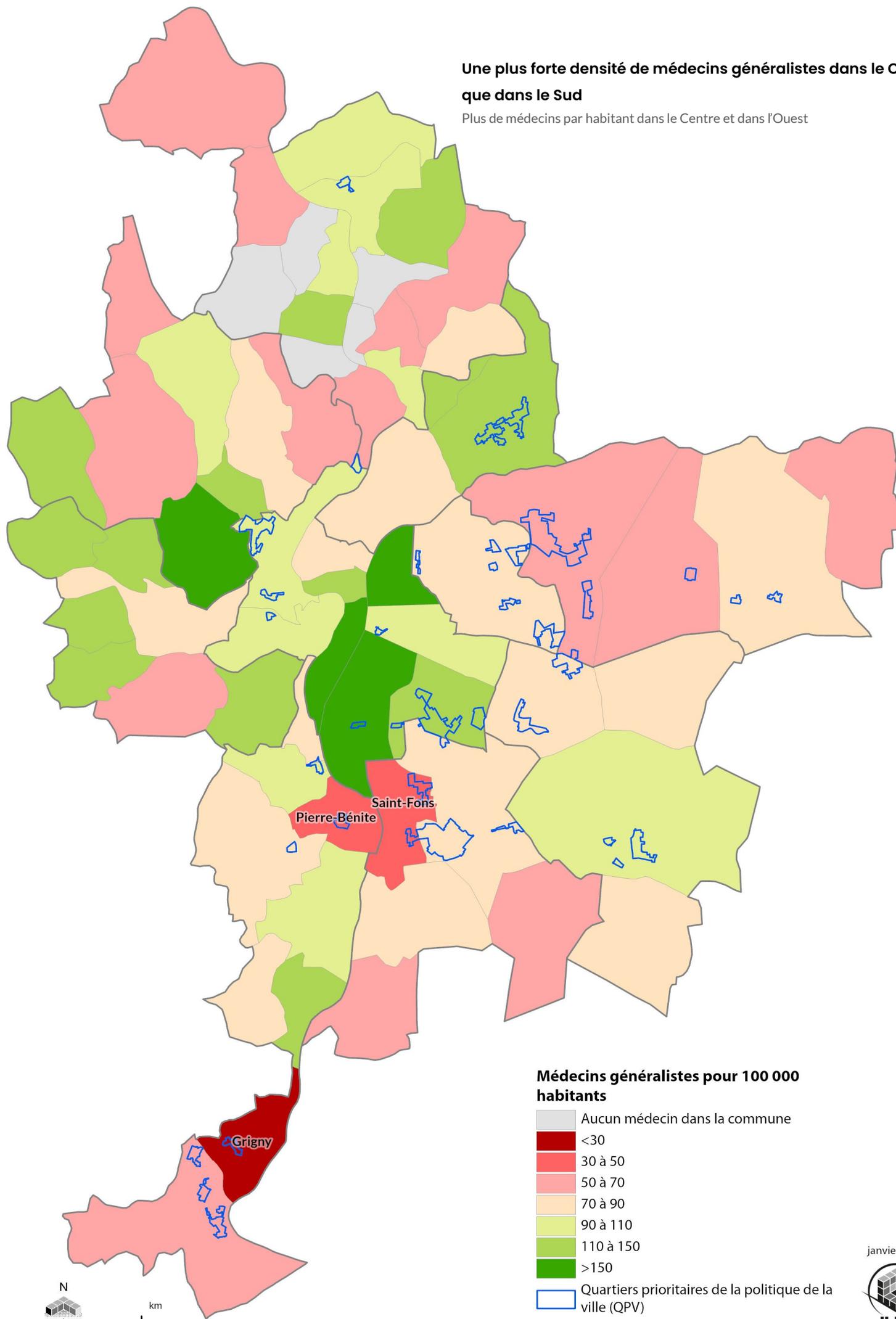
D'autres politiques incitatives existent pour attirer des médecins sur le territoire (salariat, aides financières, mise à disposition de local d'exercice, recrutement de chargé de mission pour accompagner l'installation des professionnels...). Des aides personnalisées peuvent aussi être allouées pour trouver un logement au médecin ou accompagner sa famille. Si les communes sont généralement les plus compétentes pour agir localement, l'échelon métropolitain peut porter des instances de dialogue et de concertation**

***Les centres de santé sont des structures sanitaires d'exercice collectif qui dispensent des soins de proximité. Ils salarient des professionnels de santé dont des médecins généralistes

Les maisons de santé sont des regroupements de professionnels de santé libéraux autour d'un projet de santé commun.

Une plus forte densité de médecins généralistes dans le Centre que dans le Sud

Plus de médecins par habitant dans le Centre et dans l'Ouest



janvier 2024



Sources : Balises - ORS Auvergne-Rhône-Alpes, 2022 ; Insee, recensement 2019



Réduire les inégalités dans la participation aux politiques publiques

La question de la participation aux politiques publiques et de la participation citoyenne pose en creux l'enjeu de leur adhésion par les habitants. Elle est en lien avec la sensibilisation de la population aux enjeux de transition et leurs implications. Elle nécessite parfois d'*aller vers* pour mieux sensibiliser.

Mieux participer aux politiques publiques, c'est aussi être mieux représenté. Cela pose la question de la représentation des groupes sociaux ou encore des femmes en politique.

C'est l'acceptabilité des transitions et des transformations nécessaires pour aller vers un territoire plus résilient qui est en jeu avec la participation aux politiques publiques.

Indicateur

Pas d'indicateur retenu.

Pourquoi aucun indicateur n'a été choisi pour suivre l'avancée de cet objectif ?

Au-delà de la participation électorale, il y a peu de données locales sur la participation aux politiques publiques. A l'heure actuelle, les dispositifs de participation aux politiques publiques sont hétérogènes dans la métropole et dépendent notamment de la manière dont les communes s'en saisissent. Evaluer l'efficacité de ces dispositifs, c'est aussi faire le lien entre les échelles du quartier, de la commune, de la métropole et au-delà, pour mieux rapprocher les enjeux locaux des enjeux globaux.

S'appuyer sur les nombreux acteurs locaux du territoire

Pour passer d'une logique où les habitants sont incités à changer de comportement à une dynamique où ils sont acteurs des transitions, il faut s'appuyer sur les nombreux acteurs locaux qui maillent notre territoire. On compte de nombreux acteurs qui luttent contre la précarité et les inégalités dans le territoire : une soixantaine de centres sociaux, des associations aux projets sociaux divers qui visent à lutter contre les différentes formes de la pauvreté ou encore des maisons de la métropole qui traduisent les politiques sociales métropolitaines à une échelle territorialisée.

Faire la transition sans les citoyens et les acteurs de terrain, c'est prendre le risque de créer de l'incompréhension, une méconnaissance et de passer à côté des solutions les plus inclusives pour les habitants.

S'appuyer sur le numérique en identifiant ses limites

Le numérique est un facteur d'accroissement de la participation aux politiques publiques. Les plateformes en ligne se sont multipliées ces dernières années, à l'image de jeparticipe.grandlyon.com qui permet aux habitants de consulter des informations et de déposer des contributions, mais aussi d'être informés des réunions publiques qui ont lieu dans leur territoire.

Mais le numérique ne peut pas être le seul vecteur d'accroissement de la participation aux politiques publiques : cela risquerait de continuer à exclure une partie des habitants de la métropole. Une évaluation récente a permis d'identifier 110 quartiers Iris exposés à un risque de fragilité numérique dans une vingtaine de communes de la métropole (voir [les travaux de l'Opale sur le sujet](#)). Une démarche de lutte contre les inégalités dans la participation aux politiques publiques s'appuie donc sur le numérique, mais prend aussi en compte ceux qui en sont exclus.

Consolider un dispositif d'observation de la participation citoyenne à l'échelle de la métropole

La multitude des initiatives locales de participation citoyenne est une chance pour la métropole mais rend complexe l'évaluation de ce phénomène et des éventuelles inégalités qu'il recouvre.

Une démarche d'observation partenariale et pérenne serait nécessaire pour mieux appréhender les disparités locales, mettre en avant les bonnes pratiques et améliorer les politiques locales de participation citoyenne aux politiques publiques.

« Sans l'implication de toutes et tous, la bascule nécessaire aux transitions n'interviendra pas »

Marc Papinutti, président de la Commission nationale du débat public (CNDP)*

* la CNDP est une autorité administrative indépendante garante du droit à l'information et à la participation de toutes les personnes aux décisions qui concernent l'environnement



LE BUS INFO SANTÉ + SOCIAL
DE LA MÉTROPOLÉ DE LYON

HELLO
BUS

ISABELLE DUSSURGEY
ASSISTANTE SOCIALE

LES 500 ACTIONS
DU PATIENT

LES 500 ACTIONS
DU PATIENT



▶ ANNEXES



ANNEXE

Les indicateurs mobilisés

Partie	Indicateur	Echelle	Source	Date	Page
Panorama de la pauvreté et des inégalités dans la métropole de Lyon	Taux de pauvreté monétaire	Quartiers Iris	Insee, Filosofi	2020	8 et 9
	Intensité de la pauvreté	Communes	Insee, Filosofi	2020	10 et 11
	Jeunes sans emplois ni formation	Communes	Insee, RP	2019	12 et 13
	Taux de pauvreté des familles mono-	Communes	Insee, Filosofi	2020	14 et 15
Lutter contre la pauvreté et les inégalités dans un contexte de transition	Part des ménages en situation de précarité énergétique liée à l'utilisation de la voiture	Quartiers Iris	ONPE	2018	18 et 19
	Nombre moyen d'années nécessaires à l'achat d'un T3	Communes	DV3F	2014-2016 et 2019-2021	20 et 21
			Filosofi	2015 et	
	Indice de ségrégation	Métropole	Insee, RP	2019	22 et 23
	Sur-représentation des ouvriers et des	Quartiers Iris			
	Distance domicile-travail parcourue	Communes	Insee, RP	2020	24 et 25
	Distance domicile-travail parcourue par les ouvriers utilisant principalement la voiture pour aller travailler	Communes	Insee, RP	2020	26 et 27
	Accèsibilité aux lieux refuges potentiellement frais	Parcelle	Landsat	2023	32 et 33
Data Grand Lyon			2023		
Fichiers fonciers			2022		
Part de ménages en situation de précarité énergétique liée au logement	Quartiers Iris	ONPE	2018	34 et 35	
Espérance de vie à la naissance	Conférences territoriales des Maires	Inserm CépiDc	2013-2017	36 et 37	
		Insee RP	2013-2017		
		Etat civil	2013-2017		
Médecins généralistes pour 100 000 habitants	Communes	Balises	2022	38 et 39	
		Insee RP	2019		

MÉTROPOLE

GRAND LYON

pluricité
GROUPE



Nous remercions

Madeleine AUFRAND, Métropole de Lyon
Louis BOURGOIS, Pluricité
Séverine DOMBES, Urbalyon
Pierre GROSEMOUGE, sociologue
Philippe MARY, Urbalyon
Richard NORDIER, Urbalyon
Christine OLM, statisticienne, économiste, consultante
Jean-Yves OTTMANN, sociologue du travail
Caroline TESTUT, Urbalyon
Julien TITREN, Métropole de Lyon
Lavinia VITALE, Urbalyon

Pour leur participation à l'élaboration de cette publication.



ANNEXE

Méthodologie : températures extérieures et accès aux refuges potentiellement frais

La température de surface a été calculée à partir d'images satellites (Landsat 9 Niveau 2) du 19 août 2023 (période chaude de l'été). Cela correspond à une température de la surface visible par le satellite (toit des bâtiments, sols minéralisés, eau, surfaces végétalisées...) : ce n'est donc pas une température de l'air ou une température ressentie, qui dépendent de beaucoup plus de facteurs comme les mouvements atmosphériques, la réflexion sur les surfaces... La donnée est divisée en carreaux de 30m de côté.

Ces températures ont été divisées en quintiles sur l'ensemble de la métropole de Lyon. Les deux premiers quintiles sont considérés comme des refuges extérieurs frais*. Les refuges intérieurs potentiellement frais sont les piscines, les lieux de culte, les mairies, les centres commerciaux, les cinémas, les musées, les bibliothèques et les médiathèques.

Les parcelles sont considérées comme ayant un bon accès au refuge lorsqu'elles sont situées à moins de 300 mètres d'un lieu refuge (à pied et non à vol d'oiseau)**.

*Ces températures de surface sont les plus fraîches au regard de la température mesurée ce jour-là dans la métropole de Lyon. En cas de forte vague de chaleur, aucune zone extérieure n'est ressentie comme fraîche.

**L'accessibilité est calculée à partir des routes. Si une parcelle n'est pas proche d'une route (moins de 20 mètres), le refuge ne sera pas considéré comme accessible.

Sources :

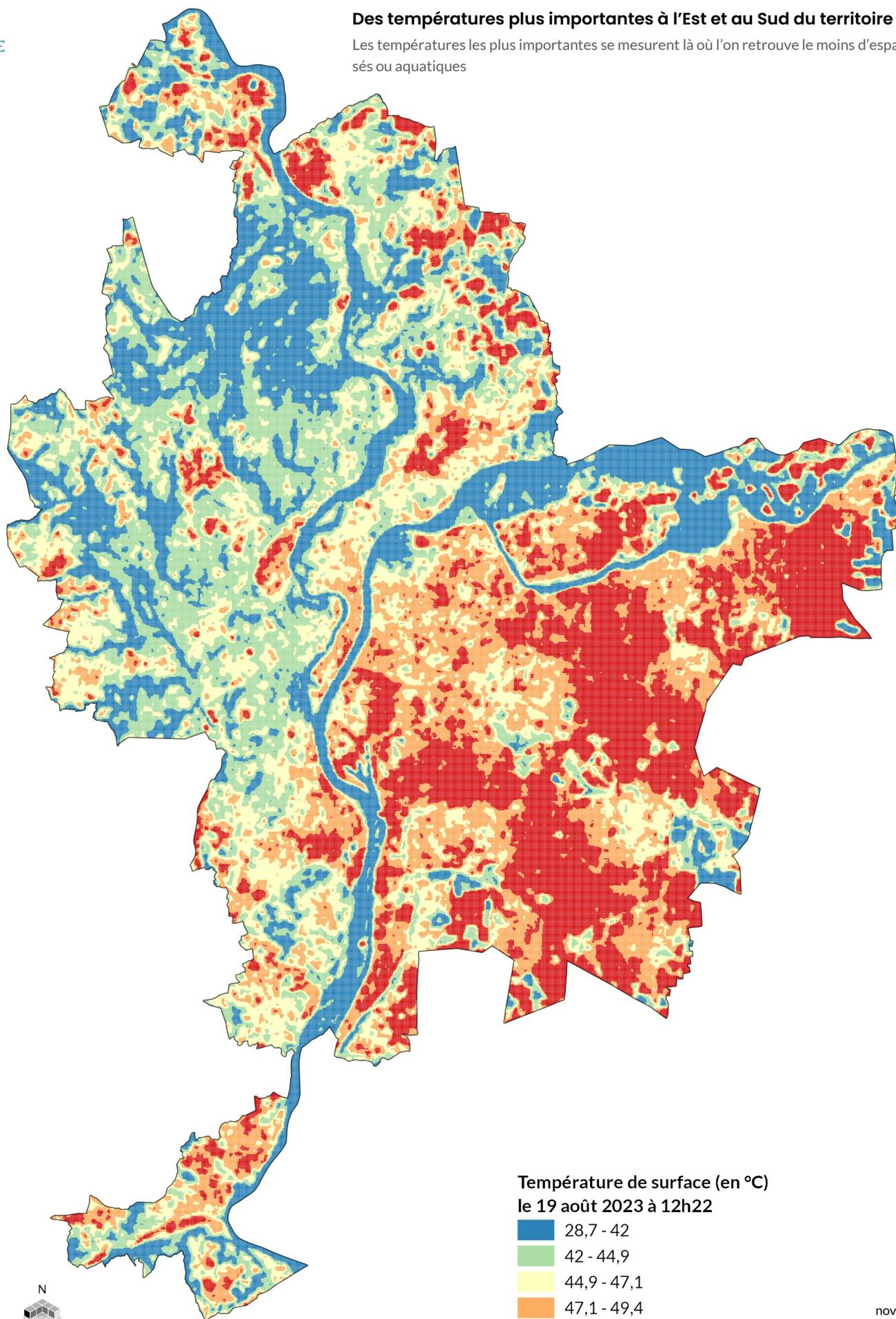
- Températures : Landsat 9 Niveau 2*
- Lieux frais intérieurs : Data Grand Lyon
- Parcelles : Fichiers fonciers
- Traitement : Urbalyon
- Voiries : Data Grand Lyon
- Population : Insee, RP 2017

*Voir carte page suivante



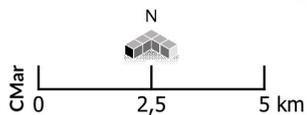
Des températures plus importantes à l'Est et au Sud du territoire

Les températures les plus importantes se mesurent là où l'on retrouve le moins d'espaces végétalisés ou aquatiques



Température de surface (en °C)
le 19 août 2023 à 12h22

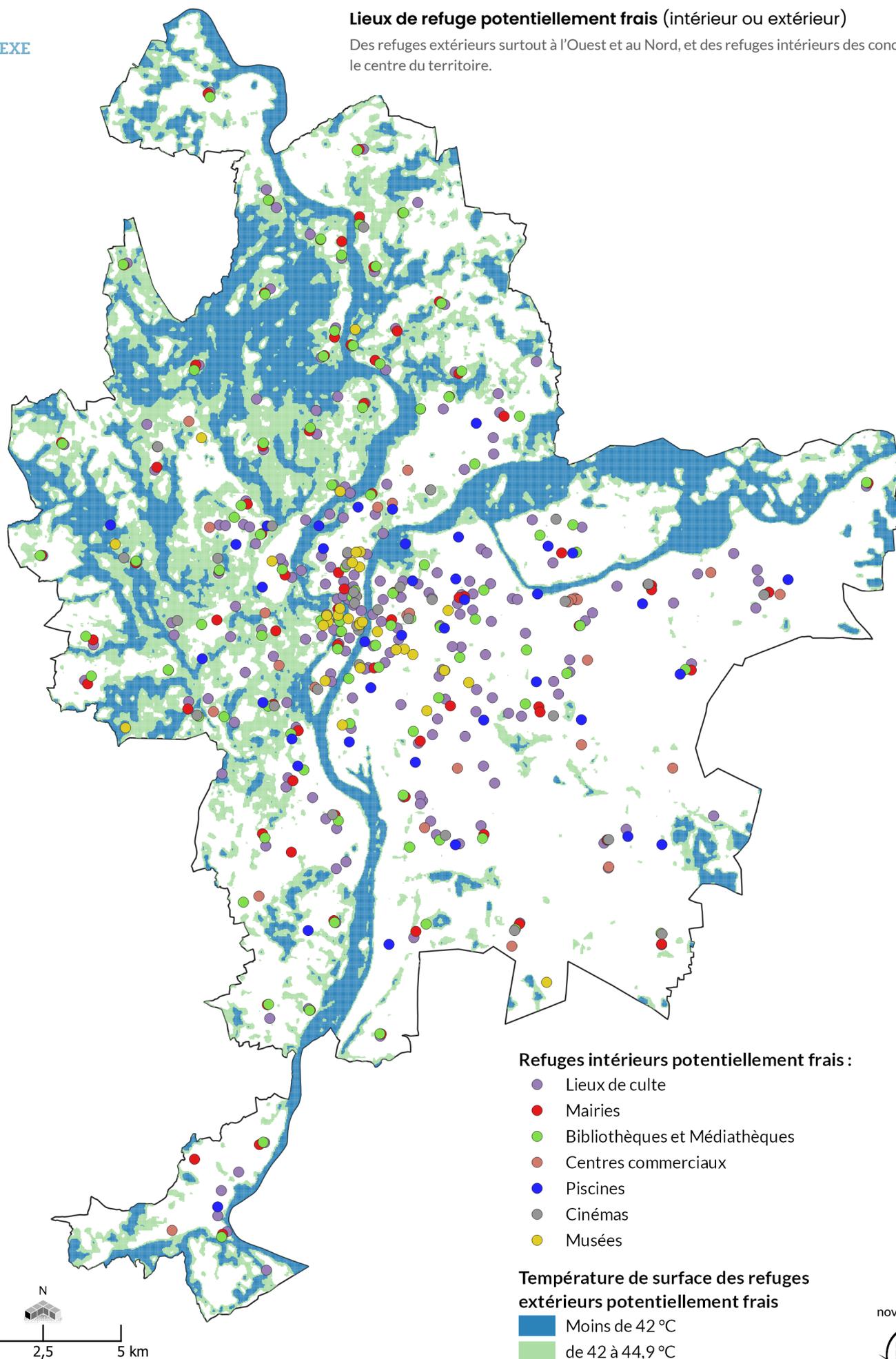
- 28,7 - 42
- 42 - 44,9
- 44,9 - 47,1
- 47,1 - 49,4
- 49,4 - 63,1





Lieux de refuge potentiellement frais (intérieur ou extérieur)

Des refuges extérieurs surtout à l'Ouest et au Nord, et des refuges intérieurs des concentrés dans le centre du territoire.



Refuges intérieurs potentiellement frais :

- Lieux de culte
- Mairies
- Bibliothèques et Médiathèques
- Centres commerciaux
- Piscines
- Cinémas
- Musées

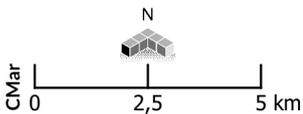
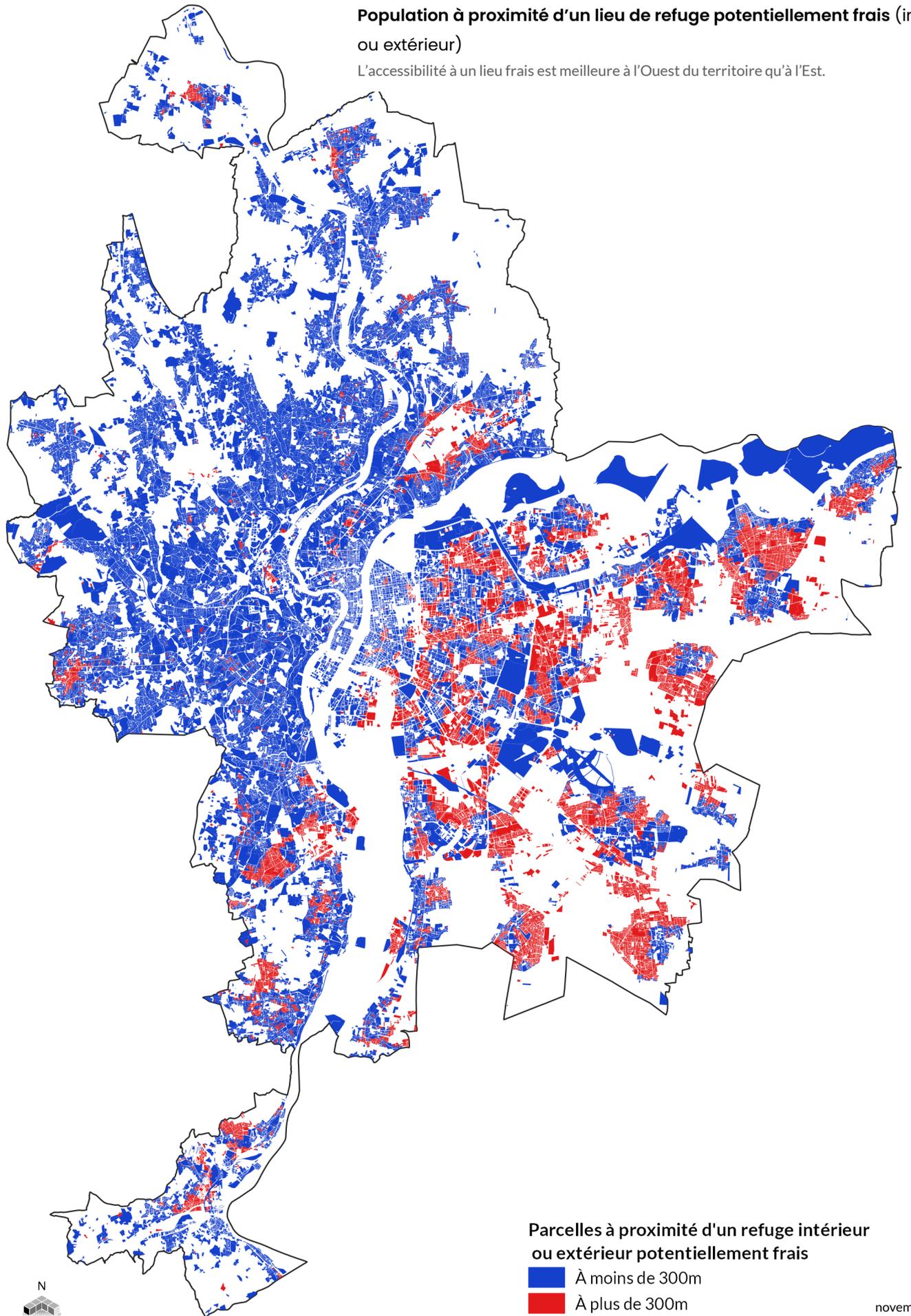
Température de surface des refuges extérieurs potentiellement frais

- Moins de 42 °C
- de 42 à 44,9 °C



Population à proximité d'un lieu de refuge potentiellement frais (intérieur ou extérieur)

L'accessibilité à un lieu frais est meilleure à l'Ouest du territoire qu'à l'Est.



Crédits photo : Métropole de Lyon—Laurence DANIERE (page 1) - Thierry FOURNIER (pages 7, 17 et 31) - Freepik.com (page 29) - Anaïs MERCEY (page 41)

Equipe projet :

Aurore CAMBIEN - Métropole de Lyon
Carolina BELLO MARIN - UrbaLyon
Clément JACQUEMET - UrbaLyon
Salah JALLALI—UrbaLyon
Corentin MARTINEZ—UrbaLyon
Estelle PELLETIER—UrbaLyon

Directeur de la publication : Damien Caudron

Référent : Clément JACQUEMET - c.jacquemet@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

MÉTROPOLE
GRAND LYON